



Alliance atlantique : l'épreuve

LE COMITÉ DE RÉDACTION



LA RÉDACTRICE EN CHEF | MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein

des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.



GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les

Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DG V), directeur en charge de l'action et de la politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraite depuis 2011. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belge de l'AIACE de 2005

à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicher en 2005. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.



ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



JEAN-FRANÇOIS DREVET

Né à Presles (Val d'Oise). École normale supérieure, agrégation de géographie. Coopérant en Afrique sub-saharienne (Kivu, Côte d'Ivoire), puis au Moyen-Orient. Chargé des fonds structurels européens à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et

à l'Action régionale), puis fonctionnaire à la DG REGIO à partir de 1989 (programme de prospective Europe 2000, puis préparation au grand élargissement de 2004). Pensionné depuis 2005, travaille comme expert indépendant sur les problèmes de voisinage. Depuis 2007, tient une chronique européenne dans la revue Futuribles ; a publié plusieurs livres sur des thèmes européens (politique régionale, élargissement de 2004, problème de Chypre).



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.



RENAUD DENUIT

Né à Bruxelles en 1950, marié, trois fils. Écrivain : une vingtaine de titres publiés relevant de divers genres littéraires. Docteur en philosophie, outre quelques masters (UCL). Journaliste politique pour la RTBF et la presse écrite (1973-1985). Administrateur à la Commission européenne (1985-2012). Conseiller communal d'Etterbeek (1988-1994). Professeur invité à l'UCL (1997-2012), à l'Université Saint-Louis Bruxelles (2012-2018) et à l'ICHEC-Brussels Management School (2010-2016). Vice-président de l'Association des Écrivains belges (2014-2016). Actuellement : éditorialiste de l'Agence Europe, professeur invité à l'Université de Lille et conférencier pour le Collège Belge de l'Académie Royale.

Éditeur responsable

Raffaella Longoni

Rédactrice en chef

Monique Théâtre

monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche

Jean-François Drevet

Robert Cox

Jürgen Erdmenger

Renaud Denuit

Daniel Guggenbühl

Design, impression et expédition

OIB - Commission européenne

Designer graphique

Frédérique Guiot

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique

ISSN 1783 - 5410

Les textes n'engagent que leurs auteurs et non l'AIACE ni la Commission européenne

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles

Tél : +32(0)2 295 38 42

E-mail : aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

IBAN: BE68 2100 3777 0034

BIC: GEBABEBB

N° d'entreprise : 0450733759

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dix pays aux portes de l'Union : une opportunité (ardue) à ne pas manquer *Raffaella Longoni* 4

HET WOORD VAN DE VOORZITSTER

Tien landen kloppen op de deur van de Unie: welk ervan wordt wel gehoord ? *Raffaella Longoni* 5

LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

À l'aube de 2026, l'Europe dans la tourmente *Monique Théâtre* 4

VIE DE LA SECTION

Le CA au travail *Félix Geradon* 6

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members!

Welkom aan onze nieuwe leden!

Les Clubs de la bière et du vin | The Beer and Wine Clubs *Alan Hick* 8

Club européen | European Club *Alan Hick* 9

Le Cercle des marcheurs du jeudi *Isabelle De Moor & Marc Aertgeerts* 9

Événements culturels et festifs *Isabelle De Moor & Marc Aertgeerts* 10

An interesting visit of NATO *Alan Hick* 11

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropos en version papier ? *Alan Hick* 11

Would you like to continue receiving the paper version of Apropos ? *Monique Théâtre* 11

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique *Monique Théâtre* 11



EUROPE

L'Alliance atlantique mise à l'épreuve *Daniel Guggenbühl* 12

L'UE face à la dérive du système démocratique américain *Jean-Guy Giraud* 14

L'UE en manque de crédibilité diplomatique *Jean-François Drevet* 16

Green deal under pressure *Robert Cox* 18

La Russie à nos portes *Daniel Guggenbühl* 20

Fin du changement d'heure : où en est-on ? *Monique Théâtre* 22



INSTITUTIONS

Le RCAM rejoint MyCareNet en Belgique : moins de paperasse pour les frais médicaux *Patrizio Fiorilli* 24

Le Cercle de musique de la Commission *Patrizio Fiorilli* 25



TRIBUNE LIBRE

Nagasaki 80 ans après *Jean-François Drevet* 26

SOCIÉTÉ

Tribu : un journal familial qui fait le lien avec les grands-parents *Morigane des Grottes* 27

Plan pour le logement abordable et durable *Gabrielle Clotuche* 28

IA ... IA ... IA : Répéter les erreurs ou ... réfléchir ? *Nathalie Vercruyse* 30



PORTRAIT

Mireille Delprat, l'aventure aux confins de la Terre *Monique Théâtre* 32

CULTURE

Ein Künstler-Paradies *Jürgen Erdmenger* 34

Zum Wiedererstehen der Liebermann-Villa am Wannsee in Berlin *Jürgen Erdmenger* 34

Het museum Plantin-Moretus in Antwerpen *Monique Théâtre* 36

LU POUR VOUS

Le suicide de l'Amérique, de François Heisbourg *Jean-Pierre Dubois* 37

Connivences italo-belges en littérature *Renaud Denuit* 38



LES ANCIENS PUBLIENT

Les Chroniques européennes de Renaud Denuit *Monique Théâtre* 40

La France vue par Philippe Petit-Laurent *Philippe Loir* 41

The Divorce of Nations, João Vale de Almeida *Alan Hick* 41

Francesco Fresi se pose beaucoup de questions... *Jacques Lecomte* 42

IN MEMORIAM

Andrée Lagae (1928-2025) *Monique Théâtre* 43

Frans De Koster (1931-2025) *Monique Théâtre* 43

Claus-Dieter Ehlermann (1931-2025) *Monique Théâtre* 43

NOUS ONT QUITTÉS

44

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dix pays aux portes de l'Union : une opportunité (ardue) à ne pas manquer

Nous sommes loin du vent de liberté qui enthousiasmait l'Europe en 2004 lorsqu'elle accueillait 10 nouveaux pays, dont huit délivrés du joug soviétique. Et pourtant dans les prochaines années l'UE vira des moments historiques. C'est le constat du rapport annuel sur l'élargissement présenté par la Commission mardi 4 novembre. Il en ressort une analyse claire (et parfois inquiétante) des progrès réalisés – ou pas – par les pays candidats à l'adhésion. Sont officiellement candidats l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie, la Turquie et l'Ukraine. Le Kosovo a déposé sa candidature en 2022 mais n'a pas le statut d'État candidat car il n'est pas reconnu par cinq pays membres.

Le Monténégro et l'Albanie : les premiers de la classe

Séparé de la Serbie depuis 2006, le Monténégro figure parmi les mieux préparés car il a réalisé des progrès significatifs en matière d'harmonisation de sa législation avec celle de l'UE et pourrait conclure ses négociations en 2026 et devenir membre en 2028. L'Albanie mérite une mention analogue. Cette tendance est confirmée par le constat que 91 % de ses citoyens sont favorables à l'adhésion à l'UE. En revanche, le cheminement

de la Serbie est ralenti par ses liens persistants avec la Russie qui ont contraint l'UE à exiger de Belgrade «un positionnement géopolitique clair». La procédure engagée avec la Turquie reste gelée en raison des sérieuses inquiétudes quant à son adhésion aux valeurs démocratiques de l'UE. Mais le constat le plus inquiétant concerne la Géorgie. La dérive autoritaire sans précédent qui accable le pays se concrétise par un véritable recul démocratique orchestré par le parti au pouvoir, aboutissant à un réel démantèlement de l'état de droit. Dans ces conditions il est difficile d'estimer crédible la candidature de la Géorgie.

L'Ukraine et la Moldavie, les candidats à la traîne

Pour l'Ukraine le parcours sera long et pénible car c'est la première fois que l'UE ouvre des négociations d'adhésion avec un pays en guerre, un pays contre l'adhésion duquel la Hongrie oppose avec acharnement son droit de veto. La Moldavie, pays à la position géostratégique cruciale car aux frontières de la Roumanie et de l'Ukraine, a réalisé des réformes dignes d'intérêt mais, comme l'Ukraine, se heurte au veto du Premier ministre hongrois Viktor Orbán. La Macédoine du Nord est confrontée au problème de la minorité bulgare tandis que la Bos-

nie-Herzégovine, candidate depuis 2022, est ralenti par une structure étatique dysfonctionnelle.

Mais un obstacle sérieux subsiste. Si l'avantage d'un élargissement à de nouveaux marchés est incontestable, surtout s'il permet de dresser un rempart «pacifique» contre des puissances proches et moins proches, il est indéniable que le processus décisionnel actuel de l'UE – à savoir l'obligation de l'unanimité et le droit de veto pour chaque pays en matière de politique étrangère, ou la présence d'un commissaire par État – est inadéquat à une Europe élargie et risquerait de la mettre dans une situation paradoxale de croissance géographique mais de déclin politique.

Pourquoi ce silence de l'UE sur ce problème épique ? Est-ce un oubli ? Impensable. Est-ce le silence «puddique» de certains dirigeants politiques qui n'oseraient pas affronter en amont ce danger ? Quoi qu'il en soit, aucune forme d'indifférence à cet égard n'est une option.

Raffaella Longoni



LE BILLET DE LA RÉDACCHEFFE

À l'aube de 2026, l'Europe dans la tourmente

La guerre en Ukraine a replacé l'OTAN au cœur du jeu. Mais une alliance renforcée n'est pas pour autant une alliance sereine. Elle reste traversée de divergences, notamment dans le cadre de la

contribution de ses membres au financement de son budget. La Russie est à nos portes et ne montre à l'heure actuelle aucun signe de repli stratégique. L'objectif de fragmenter l'unité européenne continue son chemin. Et le Green Deal dans tout ceci ? Cette grande et belle promesse de la décennie est sous pression et se heurte à la dure réalité des crises. Celle du logement

Tien landen kloppen op de deur van de Unie: welk ervan wordt wel gehoord ?

Wenig rest meer van de vlag van vrijheid die Europa in 2004 begeesterde toen het 10 nieuwe landen verwelkomde waaronder 8 die zich aan het sovjet-juk hadden ontworsteld. En toch gaat de EU in de volgende jaren historische momenten meemaken. Dat blijkt uit het jaarverslag over de uitbreiding van de Commissie van dinsdag 4 november. Dat verschafft een duidelijke (doch soms verontrustende) analyse van de al-dan-niet bereikte vooruitgang die de toetredingslanden wisten te behalen. Officiële kandidaten zijn Albanië, Bosnië-Herzegovina, Georgië, Noord-Macedonië, Montenegro, Servië, Turkije en Oekraïne. Kosovo heeft in 2022 zijn kandidatuur ingediend, maar heeft niet het statuut van kandidaat-lidstaat omdat het door vijf lidstaten niet erkend wordt.

Montenegro en Albanië, besten van de klas

Na zijn afscheiding van Servië in 2006 geldt Montenegro als wel best voorbereid vanwege zijn aanzienlijke vooruitgang bij de harmonisering van de wetgeving met die van de EU, zodat het de onderhandelingen in 2026 zou kunnen afsluiten en in 2028 lid worden. Albanië verdient een soortgelijke vermelding. Een tendens die wordt bevestigd door de vaststelling dat 91% van de burgers

voorstander van een EU-toetreding zijn. Daarentegen wordt het parcours van Servië opgehouden door de voortdurende banden met Rusland waardoor de EU zich genoopt zag van Belgrado “geopolitiek klare wijn, hom of kuit” te verlangen. De met Turkije aangegane procedure blijft vanwege ernstige bezorgdheden omtrent de aanvaarding van de democratische waarden van de EU bevoren. Het meest verontrustend evenwel is de toestand in Georgië. De autoritaire koerswijziging zonder voorgaande daar wordt duidelijk door een heuse democratische terugval doorgevoerd door de partij aan de macht, welke leidt tot een concrete ontmanteling van de rechtsstaat. Zo kan de kandidatuur van Georgië niet geloofwaardig bevonden worden.

Oekraïne en Moldavië, de aanslepende kandidaten

Voor Oekraïne zal het traject lang en moeizaam zijn, omdat het de eerste keer is dat de EU toetredingsonderhandelingen opent met een land dat in oorlog is, een land waartegen Hongarije verbeten zijn veto stelt. Geostrategisch gelegen tussen Roemenië en Oekraïne heeft Moldavië noemenswaardige hervormingen doorgevoerd, maar stuit het evenals Oekraïne op een veto van de Hongaarse Eerste minister Viktor Orban.

Noord-Macedonië dan weer staat voor het probleem van de Bulgaarse minderheid, terwijl Bosnië-Herzegovina, dat al sinds 2022 kandidaat is, klem zit in een disfunctionele staatsstructuur. Uiteindelijk blijft nog een ernstig te nemen hindernis bestaan: het voordeel van een uitbreiding met nieuwe markten staat vast, vooral als zo een “vredzaam” bolwerk tegen nabije en minder nabije machten wordt opgebouwd, maar voor een verruimd Europa schiet het huidige besluitvormingsproces binnen de EU – met name de verplichting van eenstemmigheid en het vetorecht voor elke lidstaat inzake de buitenlandse politiek of ook het recht op een eigen commissaris per lidstaat – tekort. Het kan de Unie de paradox van een geografische vergroting doch een politieke verzwakking opleveren.

Waarom zwijgt de EU dan over dit netelige probleem ? Kwam hun dat niet in gedachten? Wel ondenkbaar. Is het de ‘vrome’ stilte van enkele politieke leiders die dit mogelijke risico niet aandurven? Hoe het ook zij, geen enkele vorm van onverschilligheid mag hieromtrent een optie zijn.

Raffaella Longoni

Traduction : Jaap Geenen

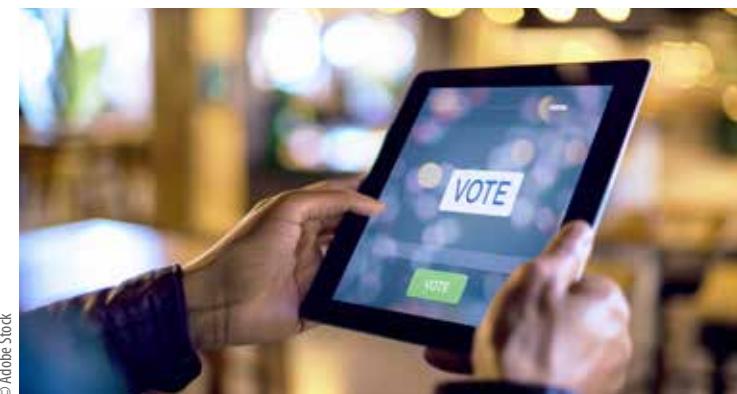
en est un exemple frappant qui a amené la Commission à se doter d'un Plan ambitieux pour des logements durables et abordables. Dans ce contexte inquiétant, que peut-on espérer pour 2026 ? Notre ancien collègue Francesco Fresi pose la question : « Quelle Europe et quel avenir pour les générations futures ? » La paix, plus lointaine qu'espérée, n'est pourtant pas hors d'at-

teinte. 2026 ne sera sans doute pas l'année de l'apaisement miraculeux mais pourrait être celle d'une Europe plus mature géopolitiquement. Le défi sera de trouver un espace où urgence climatique, stabilité sociale et impératifs stratégiques puissent coexister. Bonne lecture !

Monique Théâtre

Le CA au travail

par Félix Geradon
Secrétaire général de l'AIACE-BE



© Adobe Stock

Élections et Assemblée générale 2026

Le mandat de l'actuel CA va bientôt se terminer et nous préparons activement les prochaines élections. Elles débuteront fin janvier et se clôtureront lors de l'assemblée générale qui aura lieu le lundi 2 mars 2026. C'est un processus de longue haleine. Nous avons déjà réservé la salle De Gasperi en novembre 2024, près d'un an et demi avant l'assemblée. Dès mai 2025, nous avons établi un premier calendrier, que nous avons adopté en juin. Pendant les vacances, différents documents ont été préparés pour adoption lors de notre réunion de septembre, notamment l'appel à candidatures et le modèle d'acte de candidature, le règlement électoral, les modalités de vote, ... Il nous faudra ensuite composer le bureau électoral et préparer les bulletins de vote et le fascicule reprenant les actes de candidature avec les motivations de chacun des candidats. Pour les élections, nous passerons alors la main au bureau électoral, mais nous devrons continuer à préparer l'assem-

blée générale, tant pour la logistique (y compris le buffet traditionnel que le CA va certainement décider d'offrir à tous les participants, comme chaque année) que pour le fond (dossier de séance avec notamment le rapport d'activité, les données chiffrées sur les adhérents, les comptes 2025 et le budget 2026).

Vote électronique

Revenons-en aux élections. En 2024, lorsque nous avons adapté nos statuts à la nouvelle législation belge, nous avons introduit la possibilité du vote électronique. Et lors du CA de septembre, nous avons décidé d'utiliser cette possibilité dès les prochaines élections. Il sera donc possible de voter électroniquement (pour tous les membres dont nous avons une adresse électronique), par correspondance (pour tous ceux qui n'ont pas d'adresse électronique et tous ceux qui nous demanderont les documents papier) et directement lors de l'assemblée générale du 2 mars 2026. Rassurez-vous, pour voter électroni-

quement il ne faudra pas installer un nouveau système d'authentification ni une nouvelle application, il ne faudra pas passer par le Portail Pensionnés ni par le défunt My IntraComm. Vous recevez un courriel avec un lien qui vous enverra directement vers le bulletin de vote électronique. Il vous suffira alors de choisir un(e) ou plusieurs candidat(e)s et de confirmer pour recevoir un récépissé attestant que votre vote a été correctement pris en compte. Vous aurez aussi toujours la possibilité de demander les documents pour voter par correspondance ou de venir voter lors de l'assemblée générale. Il n'y aura aucune obligation de voter électroniquement car, pour l'AIACE, l'informatique peut souvent nous aider mais ne doit jamais nous être imposée.

Informatisation

Même si la préparation des élections et de l'assemblée générale a constitué une bonne partie de nos travaux cet automne, nous avons aussi abordé d'autres dossiers, liés notamment à l'informatisation. La suppression de l'authentification par SMS a représenté une étape difficile pour beaucoup d'entre vous. Heureusement, les Matinées de l'informatique lancées par Raffaella en 2024 ont permis à nos bénévoles d'aider 360 personnes à mettre en place un autre moyen d'authentification. D'autres ont été aidés par les collègues du PMO présents lors de notre assemblée générale ainsi que lors de l'assemblée de l'AIACE Internationale. Sur plus de 5100 personnes



qui n'utilisaient que le SMS pour se connecter, il reste toutefois encore en Belgique près de 600 personnes qui n'ont pas mis en place un autre moyen d'authentification.

La suppression de My IntraComm représente également un défi : elle nous oblige à trouver d'autres chemins d'accès vers les applications du PMO et vers les informations, dont beaucoup ne nous sont plus accessibles, malgré nos demandes répétées. Et elle oblige Pierre, responsable du site de la section Belgique, à modifier des dizaines, voire des centaines de liens qui pointaient vers des pages aujourd'hui disparues. Nous vous demandons un peu de patience et de la compréhension.

MyCareNet

Un autre dossier informatique devrait en revanche faciliter grandement la tâche à la plupart d'entre nous : MyCareNet. Dès à présent, les généralistes et les spécialistes belges peuvent, via MyCareNet, transmettre au PMO les attestations de soins. Nous serons alors remboursés de nos frais médicaux sans même devoir introduire une demande. Mais il sera toujours possible

dans MyPMO ou RCAM en ligne de retrouver tous les remboursements. Le système sera bientôt étendu à d'autres prestataires de soins que les généralistes et les spécialistes et il fonctionne également pour les remboursements à 100% (maladies graves). Il n'est toutefois accessible qu'aux personnes résidant en Belgique (avec numéro NISS ou numéro BIS) et pour lesquelles le RCAM est la caisse primaire.

Nous vous invitons à lire l'interview parue récemment dans Commission en Direct et publiée à la p. 24 de ce numéro.

Événements et secrétariat

Comme toujours, nous vous avons aussi offert quelques moments de convivialité : le magnifique concert suivi d'un repas à la Chapelle Musicale, la matinée au théâtre, la visite de l'OTAN, des réunions du Club européen et des clubs du vin et de la bière, ainsi qu'une croisière sur le Danube. Monique et Eliane préparent activement le repas le plus festif de l'année, qui aura lieu le 7 décembre au Résidence Palace.

Pour terminer, sachez que nous avons entamé la procédure de recrutement d'un(e) secrétaire supplémentaire qui viendra aider Julie pour vous offrir un service encore meilleur. Nous espérons trouver une perle rare, qui pourrait entrer en fonction fin 2025 ou au tout début de 2026. ■

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023 -2026

Présidente	Raffaella Longoni
Vice-Présidentes	Nadine Wraith Christel Schilliger-Musset
Secrétaire Général	Félix Geradon
Trésorière	Christel Schilliger-Musset
Trésorier adjoint/ Gestion liste des membres	Gilbert Lybaert
Délégué à la protection des données	Joannes Thuy
Membres	Pierre Blanchard Hélène Chelmis Dominique Dedeken Nicole Hankart Alan Hick Brigitte Pretzenbacher Monique Théâtre Eliane Van Tilborg
Associé	Christian Waeterloos

VIE DE LA SECTION

Bienvenue à nos **nouveaux membres** ! Welcome to our **new members!** Welkom aan onze **nieuwe leden**!



© Alamy Stock

ALLALI Corinne	DUBOIS Patrick
ALLATA Giancarlo	EARLS Selim
BECHET Thierry	GRAVES Alison
BELLEMANS Eric	GRIPPA Gianluca
BERTOUILLE Thierry	HALLAUX Didier
BOUKERCHE Marc	HAWKINS Nicola
BRØNS Uffe	HERNANDEZ AGUILAR Placido Jose
COLLIER Hazel	INGRASSIA Bruno
CORDIER Laurence	KAUFFMANN Barbara
CROPPER Mark Rowan	KERSTING Henrik
de BASALDUA LEMARCHAND Nathalie	KIRK Lindsey
Emmanuelle	KREBS Dorothee
DELMARCHE Anne	LABOURDETTE Dominique Laurence
DELTENRE Laurence	LEPLAT Anne
DI GIUGNO Calogero	MAMPAEY Marie-Paule
DOUCET Christine	MARQUARDT Stephan

Les Clubs de la bière et du vin Alan Hick

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : **AIACE-BE@ec.europa.eu** en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at



© AIACE-BE

AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers! ■

Club européen European Club

Alan Hick

Le Club européen de l'AIACE Belgique

L'idée est toute simple : une discussion-dinatoire ensemble de temps en temps dans un lieu convivial, chaque fois avec un(e) invité(e) du Club afin d'échanger des idées d'actualité autour de l'Europe et nos expériences, dans un cadre informel et décontracté. Le 16 septembre dernier, *Richard Stock*, directeur du Centre européen Robert Schuman, a animé une discussion autour du thème : « Les ruptures stratégiques en cours : militaires, technologiques, économiques et sociétales ».

Le 4 novembre, le Club a eu l'honneur d'accueillir *João Vale de Almeida*, ancien ambassadeur de l'UE auprès des États-Unis, Nations-Unies et Royaume-Uni, auteur d'un livre récent : « The Divorce of Nations - Reflections on the collapse of the global order and the future of the EU ». Si vous voulez rejoindre le Club, il suffit de manifester votre intérêt en envoyant un simple email (avec votre nom et n° d'adhésion AIACE -BE) à : monique.theatre@gmail.com

Merci et au plaisir de vous rencontrer très bientôt au sein de ce Club européen !

The European Club of AIACE Belgium

The idea is very simple: a dinner-discussion together from time to time in a friendly place, each time with a guest invitee of the Club in order to exchange some ideas on current European



affairs and our experiences in an informal and relaxed setting. On 16 September, *Richard Stock*, Director of the Robert Schuman European Centre, led a discussion on the topic: 'Ongoing strategic disruptions: military, technological, economic and societal'. On 4 November, the Club was honoured to welcome *João Vale de Almeida*, former EU Ambassador to the United States, the United Nations and the U.K., author of a recent book: « The Divorce of Nations - Reflections on the collapse of the global order and the future of the EU ». If you are interested in joining the Club, could you kindly send an email (with your name and AIACE-BE membership n°) expressing your interest to: monique.theatre@gmail.com

Thanks and looking forward to seeing you soon at this European Club!

Le Cercle des marcheurs du jeudi

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le programme proposé vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1^{ers} et 3^{ièmes} jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une

grosse dose de convivialité. Alors ? Envie de nous rejoindre ? Une cotisation annuelle de 15 € qui, nous l'espérons ne vous freinera pas dans votre envie de prendre le grand air, vous sera demandée. N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour !

Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun. ■

Isabelle De Moor & Marc Aertgeerts



© AIACE.BE

CONTACT

aiacemarcheursdujeudi@gmail.com

Événements culturels et festifs

© AIACE-BE



© AIACE-BE



Journée champêtre du 4 septembre 2025 à la Chapelle Musicale (Waterloo)

110 membres de l'AIACE-BE ont pu bénéficier d'un concert de piano exceptionnel interprété par Nikola Meeuwsen, Premier Prix de l'édition 2025 du Concours Reine Elisabeth, et Valère Burnon, Troisième Prix de la même édition. Un déjeuner gastronomique a ensuite eu lieu dans les salons de la Reine. ■



Matinée théâtrale du 28 septembre 2025

165 membres ont assisté à une représentation de la pièce de théâtre « La Perruche » à la Comédie Claude Volter, privatisée pour l'occasion. Une comédie grinçante, à la fois sensible, intelligente et ... drôle. ■



© AIACE-BE

Croisière fluviale du 3 au 14 octobre 2025



La croisière a été un succès !
65 participants se sont retrouvés pour un périple de la Mer Noire au Danube Bleu, de Bucarest à Vienne. ■

© AIACE-BE



© AIACE-BE

An interesting visit of NATO

AIACE-BE organised a thought-provoking and very well attended visit of the Brussels NATO HQ on 25 September. Our group, assembling on a grey, windy day in the cold exterior reception area, was kindly shown through by our charming guide, Luigi Flora, and then warmly received by NATO programme officer, Paul King. His masterly presentation and the lively discussion that followed highlighted NATO's complex and consensus-driven intergovernmental political decision-making and unified military command structure, its proven deterrent effect and compelling strategic challenges in an increasingly unstable geo-political world plus important readjustments of Atlantic-European regional responsibilities, budgetary preparedness and military-defence spending. We

by Alan Hick

Member of AIACE-BE Board



© AIACE-BE

then listened to and debated with political affairs Officer, Oliver Dajic, about NATO-EU institutional cooperation, NATO staff recruitment, careers and administrative policy in general. A nice "group photo" and friendly "au revoir" finished off a fascinating and timely visit. To do again... ■

© AIACE-BE

**Vous avez changé d'adresse ou d'adresse e-mail ?
Pensez à en informer le secrétariat de la section !**

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique

Julie Tomaselli assure la permanence au secrétariat les mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Le secrétariat est également joignable par téléphone tous les matins entre 9h30 et 12h30.

Il est possible d'obtenir un rendez-vous sur place après en avoir précisé le sujet par téléphone ou par e-mail.

**Rue Van Maerlant, 18 - 03/58
B-1049 Bruxelles
Tél. 02 295 38 42
aiace-be@ec.europa.eu**

Souhaitez-vous continuer à recevoir **Apropos en version papier ?**

Apropos est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE : www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ». Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

- **envoyer un e-mail à : aiace-be@ec.europa.eu** en précisant vos nom, prénom et n° de membre
- **écrire à l'adresse : AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58, 1049 Bruxelles** en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

Would you like to continue receiving **the paper version of Apropos ?**

Apropos is also available online on the AIACE-BE website : www.aiace-be.eu under « Informations ». If you no longer wish to receive the paper version, you can :

- **send an email to : aiace-be@ec.europa.eu** stating your name, surname and member nr
- **send a letter to : AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/53, 1049 Brussels** stating your name, surname and member number.

L'Alliance atlantique mise à l'épreuve

par Daniel Guggenbühl

Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

L'Alliance atlantique en première ligne

L'Alliance atlantique - Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ou OTAN - fait peur à la Russie mais celle-ci aime bien la tester en la provoquant, car elle est détentrice de l'arme nucléaire. L'OTAN est un produit de la Guerre froide qui a sévi en Europe entre l'Occident et la défunte Union soviétique

alors que la Seconde Guerre mondiale était à peine terminée. Elle a été fondée en avril 1949 et conçue comme rempart contre l'impérialisme soviétique. L'URSS a répliqué en mai 1955 en créant le Pacte de Varsovie, alliance militaire entre elle-même et sept pays satellites d'Europe de l'Est. Elle répli-

quait aussi à l'adhésion de la jeune République fédérale d'Allemagne à l'OTAN. Le Pacte de Varsovie a été dissous en juillet 1991.

Depuis l'agression de la Russie contre l'Ukraine en 2022, l'OTAN, sans être belligérant, se retrouve à nouveau en première ligne. Comment l'Alliance va-t-elle réagir à cette agression contre un pays qui,

certes, n'est pas membre, mais subit une nouvelle menace dirigée aussi contre l'Union européenne ? Nos médias, en effet, ont redécouvert l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord stipulant que si un pays membre de l'Alliance est la victime d'une attaque armée, les autres membres considéreront cet acte comme une attaque dirigée contre l'ensemble de l'Alliance et prendront les mesures nécessaires pour aider le pays attaqué. Cet article apparaît comme la pierre angulaire de l'alliance atlantique. Il est certain que ce principe de sécurité collective inspire des préoccupations à Moscou malgré les gesticulations qu'on y observe et les provocations à l'encontre des pays du flanc oriental de l'alliance. Ce n'est pas pour rien que la Russie n'a jamais cessé d'invoquer la promesse qui lui aurait été faite, au moment de la réunification de l'Allemagne, de ne pas procéder à une extension de l'OTAN vers l'Est de l'Europe. La « promesse » en question n'a jamais été documentée. Et l'élargissement a bien eu lieu. À la demande des pays en question.

L'OTAN en Serbie et en Afghanistan

Cela dit, l'OTAN est loin d'avoir toujours pris les bonnes décisions. Sans l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU, l'OTAN a envoyé sur la Serbie du leader Milosevic, accusé de réprimer les séparatistes kosovars, une armada de bombardiers visant le complexe militaro-industriel serbe ainsi que la radio-télévision à Belgrade et même la mission diplomatique chinoise. Les sorties des bombardiers se sont effectuées entre mars et juin 1999 et ont provoqué la mort de quelque 2 à 3.000 personnes. Dans la réalité, le régime de Milosevic était déjà à l'agonie et les bombardements peuvent être considérés comme une erreur majeure de la part de l'OTAN, aussi parce que la Serbie, par ailleurs devenue candidate à l'adhésion à l'Union euro-

péenne, a traditionnellement une proximité culturelle avec la Russie. De nombreux Serbes n'ont pas oublié cette intervention et en tiennent rigueur à l'Occident.

L'autre faux-pas de l'OTAN fut son intervention en Afghanistan à la suite des attentats du 11 septembre 2001, l'Afghanistan étant supposé abriter le quartier général d'Al Quaida, instigateur des attentats. 130.000 hommes y furent envoyés : ils ne purent empêcher les talibans, qui avaient gouverné le pays entre 1996 et 2001, de reprendre le pouvoir et d'y instaurer un régime dictatorial et rétrograde. Les Soviétiques s'étaient déjà cassé les dents dans ce pays et l'OTAN n'eut d'autre choix que de se retirer peu glorieusement en 2021 au bout de près de vingt ans de présence.



© Adobe Stock

Les États-Unis et l'Alliance atlantique
Jusqu'ici, les membres étaient supposés contribuer au budget de l'Alliance à hauteur de 2% de leur produit intérieur brut (PIB). Les États-Unis quant à eux en ont financé les deux tiers. La nouvelle administration américaine, qui n'a pas caché sa réticence à l'égard d'une organisation essentiellement présente en Europe - alors que les USA s'intéressent à présent davantage à l'espace indo-européen - n'a pas manqué de critiquer la faiblesse des contributions budgétaires des autres membres de l'Alliance, qu'ils souhaitent voir atteindre les 5% du PIB. En 2024, la Pologne, avec 4,1%, l'Estonie, la Lettonie, la Grèce et l'Allemagne, dirigée maintenant par la «grande coalition» des chrétiens-démocrates et des sociaux-démocrates et qui procède à un relèvement spectaculaire de ses dépenses militaires, dépassent les 2%. La Belgique, le Luxembourg, la Slovénie et l'Espagne se retrouvent en queue de peloton.

L'OTAN est favorable à l'adhésion de l'Ukraine, mais le ministre américain de la défense a déclaré, dans

le cadre de la conférence sur la sécurité de Munich en février 2025, que son pays y est opposé, en quoi il est rejoint par deux États membres de l'Union européenne, la Hongrie et la Slovaquie, qui n'hésitent pas à manifester une certaine sympathie pour la Russie et à jouer les francs-tireurs. L'Alliance, quant à elle, a rompu toute coopération civile et militaire avec la Russie après l'annexion de la Crimée en 2014. Bien plus, depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, elle a ouvert huit centres de commandement sur le front Est depuis la Bulgarie jusqu'à l'Estonie. Rappelons que les grands centres de commandement se trouvent depuis de nombreuses années en Belgique, près de Mons, et à Norfolk en Virginie. Le quartier général de l'Alliance est installé à Bruxelles depuis 1967.

Depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022, l'OTAN a ouvert huit centres de commandement sur le front Est depuis la Bulgarie jusqu'à l'Estonie.

Le revirement américain constitue un défi majeur pour l'Union européenne et sa politique de défense, qui tarde à prendre corps. Et pourtant il n'y a pas d'autre choix que celui de faire peser davantage l'Europe à l'intérieur de l'Alliance. C'est ce que certains observateurs appellent « l'euro-péisation de l'OTAN ». Le temps presse, incontestablement. ■

L'UE face à la dérive du système démocratique américain

La dérive de la démocratie américaine contamine l'UE. Il incombe à ses Institutions de stimuler et coordonner la résistance de ses États membres.

L'extraordinaire dérive du césarisme nationaliste et plutocratique trumpien produit des effets délétères sur l'ensemble du monde occidental et plus particulièrement sur son principal allié et partenaire, l'Union européenne et ses États membres. On sait que le Président américain considère par principe l'UE comme une organisation à la fois néfaste, illégitime et nuisible aux intérêts américains - ainsi d'ailleurs que toutes les grandes instances internationales

Une menace idéologique ...

Mais il convient de prendre aussi toute la mesure de la révolution politique, idéologique et culturelle sans précédent qui sévit au sein même des États Unis - et peut-être d'en tirer quelques leçons pour l'Union et ses États membres. Le dé-construction systématique des mécanismes et des appareils constitutionnels et administratifs au profit du pouvoir présidentiel américain est bien documentée parce que la plus spectaculaire. Plus profondément, un autre phénomène de caractère sociétal est moins clairement perçu de l'extérieur : la mise sous tutelle progressive de l'opinion, d'abord collective et bientôt individuelle. Une sorte de processus de type Orwellien transplanté contre-intuitivement outre atlantique, un « 1984 à l'américaine » en quelque sorte. Cette observation, qui paraissait encore excessive il y a peu, ne peut plus à présent être ignorée. Sur les réseaux digitaux et les grands plateaux audiovisuels contrôlés par une poignée de grands groupes liés au Président, toute opinion dissidente de la doxa trumpienne est « criminalisée » et la peur du « châtiment » provoque « une réaction, regrettable mais naturelle, d'auto-censure ».

... qui traverse l'Atlantique et met l'UE à l'épreuve ...

Mais en quoi l'UE devrait-elle être concernée par cette dégradation de

par Jean-Guy Giraud

Successivement administrateur au PE puis conseiller du Président, secrétaire général de la Cour de Justice puis du Médiateur de l'UE, directeur du Bureau du PE en France, ancien président de l'UFE-France. Créeur du blog « Les Amis du Traité de Lisbonne ».

l'État de droit aux USA? Tout d'abord du fait de la transmission/propagation/contagion naturelles outre-atlantique (et au-delà) des courants sociaux-politiques et idéologiques américains - à travers les réseaux digitaux et médiatiques sous l'influence de la classe au pouvoir à Washington. Mais aussi du fait de la faiblesse - relative - des mécanismes de défense de l'État de droit au niveau de l'UE. Certes, une liste impressionnante de règles et d'organes chargés de cette défense peut être dressée mais il faudrait aussi en souligner schématiquement les limites:

- Article 7 TUE (Violation persistante des « valeurs » de l'Union) : ce mécanisme est resté lettre morte depuis l'origine faute d'unanimité pour le déclencher - de sorte que son caractère dissuasif demeure incertain.
- Cour de Justice européenne : elle peut condamner la violation de certaines dispositions relatives aux « valeurs » - mais les conditions sont strictes et la procédure lente et exigeante.
- Charte des Droits Fondamentaux : elle dresse un catalogue très étendu de ces droits - mais elle est censée ne s'appliquer qu'aux actes de l'Union elle-même (c'est-à-dire de ses Institutions). Ce n'est que par une analogie non contraignante que ses



© Adobe Stock

sous l'égide des Nations unies. Cette hostilité se manifeste de plus en plus ouvertement sur les plans géopolitique, commercial, industriel, digital et, demain sans doute, financier et monétaire. On sait aussi que la seule façon pour l'Europe de résister à cette agressivité est de renforcer son unité et d'organiser sa résistance avec rapidité et détermination.

dispositions peuvent concerner les actes des États membres.

■ Conditionnalité budgétaire : les financements de l'Union au profit des États membres peuvent être suspendus en cas de violations de l'État de droit - mais celles-ci doivent avoir un lien direct avec l'utilisation des fonds européens.

■ Surveillance : une Agence des Droits fondamentaux est chargée d'observer le respect de ces droits par les États membres et de dresser des rapports périodiques - mais elle ne dispose pas de pouvoirs contraints.

... et chacun de ses États membres

Au total, on voit que - si une dérive préjudiciable à l'État de droit du fait du gouvernement (Institutions) de l'Union elle même ne semble guère concevable - il n'en est pas ainsi pour ses États membres - comme l'ont montré des évolutions et des expériences récentes par exemple en Hongrie, Slovaquie, République tchèque... Au surplus, il faut noter au passage un certain paradoxe propre au système européen : le même État membre peut à la fois violer impunément l'État de droit et bloquer les mécanismes de défense européens ... Autrement dit, les États membres de l'UE ne sont pas à l'abri d'une « contamination trumpienne » avec pour caractéristiques : le nationalisme souverainiste (et donc la remise en cause du processus d'intégration européenne), la domination du régime politique par le pouvoir exécutif, le culte du chef, la déconstruction de l'État, l'affairisme entraînant conflits d'intérêt et



corruption ... ainsi que, comme développé ici, la remise en cause de l'État de droit et des libertés individuelles. On retrouve en effet la plupart de ces dérives dans la doctrine et les programmes des partis d'extrême droite dont l'audience progresse fortement dans une demi douzaine d'États membres, facilitée par l'affaiblissement des partis modérés (dits «de gouvernement») à gauche comme à droite. Ici aussi, le parallèle avec l'effacement du Parti Démocrate américain peut être souligné.

Les Institutions doivent impulser et coordonner la résistance

L'UE se trouve en quelque sorte au pied du mur. Depuis son origine - et en raison des antécédents historiques qui ont précédé sa création - elle a prôné et protégé la défense du régime parlementaire et démocratique, basé sur la protection des droits individuels et collectifs et la promotion de certaines « valeurs ». Elle se trouve aujourd'hui quasiment assiégée par de grandes puissances fondées sur des principes inverses (Russie, Chine, ...) et doit faire face au risque de défection brutale du

Les États membres de l'UE ne sont pas à l'abri d'une « contamination trumpienne ».

camp démocratique de la part de son ancienne alliée américaine. La résistance européenne doit et peut être coordonnée par les Institutions communes, c'est-à-dire par « Bruxelles ». Même si, en fin de compte, c'est au sein de chaque État membre que se déroule le débat politique et social - et que se prennent les décisions. Les adversaires ou « faux amis » de l'Union en sont bien conscients qui concentrent leur pression ou leur influence sur les différentes capitales. Menacée sur les plans sécuritaire et économique, isolée dans plusieurs de ses combats (ordre international, environnement,...) l'Union doit à présent défendre son idéal démocratique. La principale responsabilité incombe à chacun des États membres mais les Institutions communes doivent donner les impulsions, renforcer les moyens et assurer la coordination de l'effort commun de résistance. C'est précisément pour assurer ce rôle qu'elles ont été créées. ■

L'UE en manque de crédibilité diplomatique

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

La guerre déclenchée par le Kremlin le 24 février 2022 va entrer dans sa cinquième année. Si elle continue, le 16 mai 2026, elle aura dépassé en durée la Première guerre mondiale.

En l'absence de statistiques concordantes, il est difficile de se faire une idée des pertes humaines mais, d'après de nombreux témoignages, elles représentent déjà plusieurs centaines de milliers de morts et de mutilés. En Russie, où on a mobilisé ou attiré des volontaires originaires de toutes les provinces et notamment des plus défavorisées, elles se répartissent sur tout le territoire. En Ukraine, elles sont géographiquement plus concentrées, mais d'une importance comparable. Les historiens ne manquent pas de rappeler qu'elles affectent à nouveau des « *terres de sang*¹ », bien que celles-ci aient déjà énormément souffert au cours de la première moitié du 20^e siècle : Première guerre mondiale, combats et famines liés à la guerre civile des années 1917-1921, puis à la collectivisation de l'agriculture (estimée à 4 millions de morts en Ukraine), Seconde guerre mondiale avec son cortège de persécutions politiques et raciales. Aucune région d'Europe n'a été autant maltraitée (14 millions de civils de 1933 à 1945 d'après Timothy

Snyder) et le 21^e siècle qui commence la place à nouveau au premier rang des victimes des désordres européens.

Certes, les responsabilités sont claires. Même si ce n'est pas aussi évident pour la communauté internationale que lors de l'invasion du Kuwait en 1990, un pays fait l'objet d'une agression non provoquée de la part d'un de ses voisins (sans compter la Biélorussie qui participe à cette invasion), qui a pourtant librement reconnu son indépendance et le tracé de ses frontières.

L'importance de ses échanges avec la Russie, la persistance de sa dépendance énergétique ont encouragé l'UE dans une politique pro-business oublieuse de la géopolitique.

L'UE et ses États membres n'ont-ils rien à se reprocher dans cette affaire ?

Comme au cours des années 1930, l'invasion de 2022 a été précédée par d'autres ingérences, qui remontent aux années 1990 : en Moldavie (avec la sécession de la Transnistrie) en Géorgie (en Abkhazie et en Ossétie du sud), puis en Ukraine à partir de 2014, quand la Russie a officiellement annexé la Crimée et suscité des sécessions dans le Donbass. Pendant longtemps, ces conflits, imprudemment qualifiés de « *gelés* », n'ont suscité que des négociations stériles. L'importance de ses échanges avec la Russie, la persistance de sa dépendance énergétique ont encouragé l'UE dans une politique pro-business oublieuse de la géopolitique, qui a conduit à ne mettre aucun obstacle sérieux aux entreprises révisionnistes du Kremlin. Il a fallu que celui-ci entre en guerre ouverte contre l'Ukraine pour que des sanctions plus significatives soient décidées et une aide militaire accordée au gouvernement de Kiev, « *trop peu et trop tard* », de l'avis de nombreux experts.

En dépit de cette menace directe, qui ne touche pas seulement les cinq États membres frontaliers de la Russie (la Finlande, les trois pays Baltes et la Pologne), on constate une lente prise de

¹ Timothy Snyder, *Bloodlands, Europe between Hitler and Stalin*, Basic Books, New York, oct 2010, 544 p.

conscience dans l'UE, qui est encore loin de ressembler à une véritable coalition. Deux États membres au moins, pourtant frontaliers de l'Ukraine, ne participent que très modérément à l'effort commun et ne cachent pas leurs sympathies pour le Kremlin, notamment la Hongrie de Viktor Orbán qui abuse systématiquement de la règle de l'unanimité.

Il n'est donc pas surprenant que des pays candidats, supposés harmoniser leur politique étrangère avec celle de l'UE bien avant leur adhésion, en particulier la Serbie et la Turquie, aient accru leurs échanges avec Moscou. Quant aux autres pays tiers, ils ne craignent pas de profiter du régime des sanctions, en exploitant les opportunités commerciales qui en résultent, notamment en achetant du gaz et du pétrole à la Russie. Pourquoi devraient-ils se montrer solidaires, alors que des Etats membres parmi les plus concernés ne le sont pas ?

Sur le fond du problème, on est obligé de constater que la clause de défense mutuelle, pourtant inscrite dans le traité (article 42§7) ne semble pas s'appliquer à la politique étrangère. On l'a bien vu en 2020 quand trois États membres ont refusé d'interrompre leurs ventes d'armes à la Turquie alors que la Grèce et Chypre faisaient l'objet de menaces directes d'Ankara. Ni ces ventes d'armes, ni la suspension de l'union douanière n'ont été alors décidées par le Conseil européen. Aujourd'hui encore, l'Espagne tarde à s'engager dans le réarmement. Alors qu'elle préconise d'interrompre toutes les ventes d'armes de l'UE à Israël, elle persiste à les poursuivre à la Turquie.

Les outils nécessaires

Dans les réunions qui se succèdent plusieurs pays font comme si l'UE avait tout son temps. En charge de leurs intérêts nationaux, les gouvernements nationaux perdent de vue l'intérêt général du continent. D'après l'ex-SG de l'OTAN Jens Stoltenberg, qui vient d'écrire ses mémoires, une réaction résolue des grands pays européens aurait pu décourager la Russie.

Jamais la nécessité de mettre au point une politique étrangère de l'UE n'a été aussi nécessaire et urgente. Jamais ses

États membres, certains d'entre eux se maintenant dans leur insouciance stratégique, n'ont été aussi loin d'y parvenir ! Combien de temps cela peut-il encore durer ?

En charge de leurs intérêts nationaux, les gouvernements nationaux perdent de vue l'intérêt général du continent.

On connaît bien les obstacles institutionnels et notamment la perversion de la règle de l'unanimité qui a dérivé vers une pratique courante d'un droit de veto qui ne devrait pas exister. Sans nécessairement recourir à une révision du traité, les États membres pourraient s'abstenir d'y recourir sur un certain nombre de priorités vitales de politique étrangère concernant :

- les questions d'ensemble, où il s'agit de faire respecter le droit international, dans l'intérêt de tous, par exemple dans la lutte contre la prolifération nucléaire ;
- la sécurité des États membres, déjà inscrite dans le traité, qui consisterait notamment à ne pas vendre d'armes à un pays tiers qui se montre hostile à l'un d'entre eux. Cette solidarité devrait être automatique.



© Adobe Stock

Les mesures correspondantes devraient faire l'objet d'un vote à la majorité qualifiée sur proposition de la Commission, qui serait ainsi en mesure de réagir sans délai aux violations du droit, voire de les anticiper. *Si vis pacem, para bellum*, c'est bien mais l'éviter c'est encore mieux et il faut pour cela une bonne diplomatie ! ■

Green deal under pressure

« *The climate reality has not changed ... European governments must act more decisively to grow investment into green technology.* »

European Central Bank President Christine Lagarde - Oslo, September 2025



by Robert Cox

Member of the Editorial Committee

too many motor cars in Europe's cities. These are a number of illustrations of what the *Green Deal* is facing. Media have invented language for the phenomenon such as *Greenhushing* and the "humbling" of Green Europe.

There are signs that within the European Commission too tensions are rising about what to - or not to - do. President Ursula von der Leyen is reputed to be lukewarm. Has German industry been whispering in her ear? Vice-President Teresa Ribera, whose remit includes environment, staunchly defends it. Doubtless, witnessing the ghastly wreckage wrought on her native Spain, has further strengthened Ribera's determination.

The economy enemy of the climate transition?

We have seen that declining green subsidies have weakened an important tool of promoting climate change action. But this must be seen against the broader background of Europe's stressed economy. Intolerable debt levels are fuelling the quest for budget cuts, both national and European. Pressure from increased defence spending weakens the case for environmental support - and this, moreover, when social welfare spending is under threat from the deficit and debt axe.

Green Deal versus red tape

A criticism frequently levelled against the *Green Deal* is that its implementation is too often hampered by excessive regulation - especially due to

Media have invented language for the phenomenon such as Greenhushing and the "humbling" of Green Europe.

the 2035 target for ending production of internal combustion engine-driven motorcars, as electric vehicle sales remain sluggish. The Commission now proposes a "Battery Booster" programme with €1.8bn of equity funding for battery production - one of the problems with the switch to electric vehicles (EVs). None of which solves the major problem of

the Commission - otherwise known as red tape. The current Danish presidency says incoming EU regulations could add €124bn in annual costs to businesses. Compliance reporting of implementation of rules is particularly slammed. Mario Draghi, in his landmark on European competitiveness, particularly complained about it. True, this is a useful scapegoat for the deregulation crusade currently in fashion again. No European administration should be so unwise as reject this with nonchalance. Nor, for that matter, should member state administrations. At the heart of the criticism of the inadequacies of the European Single Market lies the obstruction and protectionism wielded by national administrations and lobbies. A classical example is to be found in the difficulty of assembling the necessary authorisations to link up national electricity grids into a Europe-wider network. This is an important component of the battle to reduce excessive European electricity prices hitting both industry's balance sheets and citizens' pockets.

Climate change - the cost

The burden of climate change is an economic and financial priority too. Let alone the human and ecological damage which a civilised Europe cannot afford to ignore, as it makes admittedly hard choices of resource allocation, and civilisational priorities combined. Must the *Green Deal* be sacrificed on the altars of cutting public spending, boosting defence, preserving social services and even some interpretations of the need to strengthen Europe's competitiveness. Beware of misleading arguments. Setting a price on the damage that climate change is doing to the European economy is complex. Here are some indications. The European Council General Secretariat (2022) estimated damage from climate change over the last 40 years at €487 billion and, as illustrations, flood damage annually over €5 billion, and forest fires damage at €2 billion. Insurance losses are an indicator. A preliminary estimate in June from the European Central Bank (ECB) put the EU natural disasters bill in 2024 at €30bn in economic loss - but only €13bn was insured. These



admittedly disparate figures - assessing the phenomenon in terms of hard cash is a challenge in itself - suffice nonetheless to illustrate the economic size of the problem. And, by extension, the fiscal loss to cash-strapped treasuries. One way or another we are talking about a conservative guess of €20 billion a year, and rising. The European Environment Agency, in a report late summer, talks of substantially higher economic cost to the Union of climate change damage. Meanwhile the poorer, as usual, suffer the most.

Warm climate, cold feet

As autumn drew to a close, waning political enthusiasm for fighting climate change became increasingly evident. The European Council on October 22 recorded a need to be "pragmatic and flexible... Make sure that Europe's climate ambitions and the competitiveness of our economy, of our industries, go hand in hand."

Calls abound to protect our "traditional industries." On the eve of the annual UN conference (now COP30) tracking progress in implementation of the Paris Agreement on climate change - such as cutting greenhouse gas emission to 90% by 2040 - Europe's habitual world leadership looks poor indeed. Climate-sceptic Trump has an unwitting ally. ■

«Make sure that Europe's climate ambitions and the competitiveness of our economy, of our industries, go hand in hand.»

European Council

La Russie à nos portes



par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction

nazie, continue à être glorifiée par le régime russe actuel. À présent, en particulier depuis l'agression contre l'Ukraine de 2022, on peut se demander si la Russie fait peur en Occident.

Une OTAN « impérialiste » ?

En tout état de cause, sa politique néo-impérialiste a amené deux États membres de l'UE, la Suède et la Finlande, qui s'étaient traditionnellement tenus à l'écart, à adhérer à l'OTAN, qui compte à présent 23 membres de l'UE sur un total de 32. L'OTAN fait-elle peur à la Russie ? Incontestablement, mais le Kremlin se plaît à considérer l'Organisation de l'Atlantique Nord, en dramatisant exagérément, comme une menace « existentielle » pour elle. L'article 5 du traité de l'Atlantique Nord prévoit en effet qu'une attaque de l'un ou de plusieurs de ses membres sera considérée comme une attaque dirigée contre tous. En son article 42 par. 7, le traité de Lisbonne contient pour sa part une clause de défense mutuelle comparable dans le cas de l'Union européenne. Ce qui amène certains des dirigeants russes tels que son président, son ministre des affaires étrangère ou son vice-président du Conseil de sécurité, à tenir des propos belliqueux et haineux contre l'Occident voire à agiter la menace nucléaire.

Un regard en arrière

Regardons une carte pour situer la position de la Russie par rapport à l'Union européenne. La Russie a une frontière de 1.340 kilomètres avec la Finlande et côtoie par ailleurs l'Estonie, la Lettonie ainsi que, du fait de son enclave de Kaliningrad - l'ex Königsberg - la Lituanie et la Pologne. Tous ces pays, membres de l'Union européenne, sont donc en première ligne dans

la situation conflictuelle actuelle, sans compter les pays situés plus au Sud et sans frontière commune avec la Fédération de Russie. Celle-ci a d'ailleurs souvent été, au cours de l'histoire, impliquée dans des conflits avec des nations de son voisinage européen plus ou moins proche. Dans l'imaginaire russe subsistent notamment l'invasion de la Russie par la Grande armée de Napoléon et la Wehrmacht d'Hitler, tous deux victimes de l'hiver et de l'espace russes ainsi que de leurs ambitions impérialistes démesurées. La victoire de l'Union soviétique, puissamment aidée par les États-Unis, sur l'Allemagne

Le Kremlin se plaît à considérer l'OTAN, en dramatisant exagérément, comme une menace « existentielle » pour la Russie.

L'Union européenne, une menace pour la Russie ?

Mais c'est l'Union européenne qui est particulièrement visée et de différentes façons. Elle l'est par des cyberattaques malveillantes, par une propagande insidieuse ou même par le survol de son espace aérien. Elle est traitée de décadente alors que la Russie se targue d'incarner les valeurs traditionnelles, chrétiennes et autres, quitte à instrumentaliser la

© Adobe Stock

religion orthodoxe à son profit. L'Union européenne est considérée comme inféodée aux États-Unis et donc méprisée pour sa faiblesse ou ses dissensions internes. Dans le même temps, la défunte Union soviétique est idéalisée et vue comme une grande puissance ayant damé le pion à la dictature nazie, cela en feignant d'oublier qu'elle était elle-même une des pires dictatures que le monde ait connues.

En réalité la Russie actuelle, ou plutôt son régime, craint la contagion démocratique émanant de l'Union européenne et de ses valeurs. L'idée d'une démocratie ukrainienne lui est insupportable s'agissant d'un pays considéré comme faisant partie de son pré carré. D'où l'acharnement à poursuivre une guerre meurtrière contre laquelle la diplomatie internationale est jusqu'ici impuissante. Tout comme ne semblent compter pour la Russie ni les pertes et souffrances humaines, ni l'effet déletére de la guerre sur l'économie du pays. En définitive, nous oserons dire que cette Union européenne si ostensiblement méprisée, harcelée et dévalorisée, est sous-estimée voire redoutée en tant que puissance en devenir.

L'Europe se réarme

En effet, avec un allié américain de moins en moins fiable et une Russie menaçante, l'Union n'a pas d'autre choix que de muscler sa propre politique de défense qui, reconnaissions-le, tarde à prendre corps. Elle se « réarme ». Dans le cadre de l'OTAN, l'objectif est maintenant de consacrer quelque 3,5% du produit intérieur brut aux dépenses militaires, en nette augmentation par rapport au niveau actuel. Dans son Livre blanc RearmEurope du printemps 2025, la Commission propose de soutenir l'industrie européenne de la défense et d'approfondir le marché unique de la défense. La mobilisation de 800 milliards d'euros est prévue d'ici la fin de la décennie. « Un moment unique dans une génération », a dit la présidente de la Commission européenne.

Dans ce cadre, le Conseil de l'Union - sans l'appui de la Hongrie - a d'ores et déjà adopté en mai 2025

le programme SAFE (Security Action for Europe) prévoyant, pour 150 milliards d'euros, des achats conjoints de munitions d'artillerie, missiles, drones, systèmes de défense aérienne, avions militaires etc., ce qui a fait dire à Kaja Kallas, cheffe de la diplomatie européenne, qu'il s'agit d'une « étape décisive vers l'autonomie stratégique de l'Union européenne », un concept qui semble à présent entrer dans l'esprit de nos dirigeants. Le programme est ouvert à des pays comme la Norvège ou le Royaume-Uni.



Rappelons qu'il d'agit d'actions de défense et non, comme on les interprète à Moscou, d'initiatives menaçant l'existence de la Russie. Celle-ci cherche à présent à gagner l'appui des pays du « Sud global » et fait les yeux doux à la Chine, friande de matières premières russes. La totalitaire Corée du Nord a déjà été mobilisée pour la guerre en Ukraine. Ainsi se dessine un bouleversement de l'ordre mondial jusqu'ici dominé par les États-Unis et dans lequel l'Union européenne doit trouver sa place :

La Russie actuelle, ou plutôt son régime, craint la contagion démocratique émanant de l'Union européenne et de ses valeurs.

elle est par définition pacifique - le prix Nobel de la paix lui a été attribué en 2012 -, démocratique et attachée aux droits de l'Homme. Elle est aussi consciente de ses atouts dans ce monde nouveau en train de prendre corps. ■

Fin du changement d'heure : où en est-on ?



© Adobe Stock

Dimanche 26 octobre 2025, 3 heures du matin. Les Européens ont à nouveau reculé leurs horloges d'une heure pour passer à l'heure d'hiver. Ce changement d'heure bisannuel a fait l'objet d'une remise en question au niveau européen en 2018, mais le projet semble aujourd'hui au point mort.

Pourquoi le changement d'heure a-t-il été instauré ?

Calqué sur une idée formulée en 1784 par Benjamin Franklin pour économiser les bougies et chandelles,

le changement d'heure a été instauré à plusieurs périodes de l'histoire récente. L'objectif, à chaque reprise de la mesure : réduire l'éclairage et donc la consommation

d'énergie en profitant des heures d'ensoleillement. Un argument de moins en moins valable selon les opposants au changement d'heure, qui jugent cette économie marginale. Une étude conduite

par Monique Théâtre

Rédactrice en chef
(Source : Toute l'Europe)

par le Service de recherche du Parlement européen (EPKS) nuance cependant cette affirmation. Selon les travaux menés par deux chercheurs tchèques et repris par le Parlement européen, « le changement d'heure a très clairement un effet sur la consommation d'énergie ». L'économie réalisée varie toutefois d'un pays à l'autre : entre 0,5% et 2,5% de la consommation totale. Selon les auteurs, la latitude expliquerait en grande partie ces différences. Les pays les plus au sud du continent bénéficieraient davantage de ces mesures.

L'Union européenne a-t-elle voulu mettre fin au changement d'heure ?

En 2018, le sujet est abordé au niveau européen. Les eurodéputés se saisissent de la question et adoptent au mois de février une résolution visant à revoir les modalités relatives au changement d'heure dans l'UE. L'été suivant, la Commission européenne réalise une consultation publique qui rencontre un engouement inattendu. 6 millions de citoyens européens - un record pour une telle initiative - y répondent alors, dont 70% d'Allemands. Devant ce succès, l'exécutif européen propose une nouvelle directive. Celle-ci prévoit que les États membres pourront choisir d'effectuer un dernier changement au printemps ou à l'automne 2019 afin d'adopter l'heure d'été ou l'heure d'hiver, de manière définitive. En mars 2019, le Parlement européen se prononce en faveur d'une telle mesure (à 410 voix pour et 192 contre), mais pour une application en 2021 seulement. En octobre 2025, les Européens continuent de procéder à l'ajustement de leurs montres. Car en parallèle du travail effectué au Parlement européen, le dossier est bloqué au Conseil de l'UE depuis le 2 décembre 2019, date des derniers échanges sur le sujet, à

l'occasion d'une réunion des ministres européens des Transports. À l'époque, une majorité d'États membres soutenait la proposition de mettre fin au changement d'heure. Les ministres concernés demandaient toutefois qu'une étude d'impact soit menée par la Commission pour évaluer le bien-fondé d'une telle décision.

Pourquoi la proposition a-t-elle pris du retard ?

L'exécutif européen affirmait de son côté que la balle était dans le camp des États membres, qui devaient trouver un terrain d'entente au sein du Conseil. Le mois suivant, la proposition figurait d'ailleurs dans la liste des « propositions prioritaires en attente » du programme de travail de l'année 2020 de la Commission. Après avoir disparu depuis, elle a refait son apparition dans celui de 2025. Pour autant, elle ne figure plus dans les priorités des États membres à la tête du Conseil de l'UE, notamment celles du Danemark (juillet-décembre 2025), alors que le dossier est précisément bloqué à ce niveau. Si le dossier n'est clairement plus une priorité aujourd'hui, c'est en partie parce que l'année 2020 a été bouleversée par la pandémie de Covid-19 et les négociations sur le Brexit. A cela s'est ajoutée la difficulté de trouver un consensus sur la question du changement d'heure, ce qui a progressivement relégué le dossier au second plan. Enfin, si une grande majorité des citoyens européens se déclarent en faveur de la fin du changement d'heure (83% des Belges y étaient, par exemple, favorables selon une étude fédérale en 2019, ainsi que 84% des Français d'après une consultation citoyenne menée la même année), ceux-ci sont toutefois divisés sur le créneau à adopter - heure d'été ou heure d'hiver -, ce qui retarde d'autant plus l'adoption d'une position au Conseil.

Quelles seraient les implications de la fin du changement d'heure ?

La proposition de la Commission viendrait supprimer les règles nationales existantes, et qui impliquent aujourd'hui un changement d'heure



© Adobe Stock

tous les six mois. Elle laisserait aux États membres le choix de l'heure qui leur conviendrait le mieux. Actuellement, ces derniers se trouvent répartis sur trois fuseaux horaires différents (GMT, GMT+1 et GMT+2). Pour des raisons pratiques, chaque État serait toutefois limité dans le choix de son fuseau horaire. L'étude du EPRS a ainsi estimé qu'une coordination entre États sur cette question était nécessaire pour « préserver le bon fonctionnement du marché intérieur ». Un décalage entre des pays auparavant alignés sur le même fuseau horaire pourrait entraîner des perturbations dans les transports et les systèmes d'information. ■

Une grande majorité des citoyens européens se déclarent en faveur de la fin du changement d'heure.

Le cas inédit de l'Irlande

Après le départ du Royaume-Uni de l'UE en 2020, le cas de l'Irlande soulève par ailleurs un problème inédit. Les Britanniques continuent en effet de changer d'heure deux fois par an (tout comme la Suisse, la Norvège, l'Ukraine ou encore les pays des Balkans occidentaux). Si la proposition de la Commission était adoptée, elle créerait donc un décalage horaire la moitié de l'année sur l'île irlandaise entre la République d'Irlande d'une part et l'Irlande du Nord d'autre part. Sauf accord avec le Royaume-Uni, la situation serait susceptible de générer de nouvelles tensions le long de la frontière, après celles vécues lors des discussions sur l'issue du Brexit.

Le RCAM rejoint MyCareNet en Belgique : moins de paperasse pour les frais médicaux

par Patrizio Fiorilli
Journaliste Commission en Direct
(Traduction de l'anglais)



© Adobe Stock

Le Régime commun d'assurance maladie (RCAM) est désormais intégré à MyCareNet, la plateforme belge qui permet l'échange sécurisé de déclarations médicales électroniques entre les médecins et les assureurs maladie. Eleni Constanti-nou est chef d'unité adjointe du PMO responsable du projet MyCareNet. Commission en direct lui a demandé d'expliquer ce que cette nouveauté signifie pour les collègues basés en Belgique.

Qu'est-ce qui change et en quoi cela facilitera-t-il la vie de la plupart des collègues ?

Le principal changement est que vous n'avez plus besoin de soumettre de demandes de remboursement pour les consultations chez un généraliste ou un spécialiste. À la fin de la consultation, vous payez et le

médecin délivre un « eAttest » qui est transmis directement au RCAM de manière sécurisée, en quelques minutes. Le PMO procède automatiquement à la tarification et lance le processus de remboursement. Cela signifie moins de paperasse pour les affiliés, puisqu'il n'est plus nécessaire de soumettre une demande de remboursement, et un traitement plus rapide des remboursements.

À qui s'applique ce changement ? Les membres de leur famille sont-ils inclus ?

Cette fonctionnalité est accessible à tous les membres du RCAM, actifs ou retraités, qui possèdent un numéro d'identification sociale belge (NISS/BIS, registre national), ainsi qu'à leur conjoint ou partenaire et à leurs enfants bénéficiant d'une couverture primaire dans le cadre du RCAM et qui possèdent également un NISS/BIS.

Que doivent faire exactement les collègues pour bénéficier de cette intégration ?

Les membres qui disposent d'un identifiant EU Login peuvent enregistrer leur NISS/BIS via MyPMO ou RCAM en ligne et confirmer leur consentement explicite. Le consentement du membre couvre ses enfants à charge âgés de moins de 18 ans, il n'y a donc rien d'autre à faire pour eux. Le conjoint/partenaire et les enfants âgés de 18 ans et plus qui sont principalement assurés par le RCAM doivent remplir le formulaire de consentement, qui doit être téléchargé par le membre du RCAM dans MyPMO ou RCAM en ligne. L'inscription prendra effet dès le lendemain.

Qu'en est-il des membres du RCAM qui ne disposent pas d'un identifiant EU Login ?

Ce n'est pas un problème. Les personnes qui ne disposent pas d'un identifiant EU Login et qui souhaitent s'inscrire doivent envoyer leur formulaire de consentement rempli par courrier électronique à l'adresse suivante : PMO-RCAM-MYCARENTE@ec.europa.eu. Le PMO fera le nécessaire pour elles et confirmera la date d'enregistrement de leur NISS.

Vous avez mené un projet pilote avant le lancement. Comment cela s'est-il passé ?

La première phase était principalement réservée au personnel du PMO. Lors de la deuxième phase, nous avons étendu la participation aux collègues des DG HR et DIGIT. Ce déploiement progressif

nous a permis d'identifier et de résoudre les problèmes potentiels avant d'ouvrir le système à l'ensemble du personnel, actif et retraité. Je suis heureuse d'annoncer que le processus s'est déroulé sans encombre. Si les premières participations ont été lentes à se mettre en place, elles ont augmenté de manière constante à partir de septembre, date à laquelle la facturation électronique est devenue obligatoire en Belgique pour les médecins généralistes, les spécialistes, les dentistes et les pharmacies.

« Plus besoin de soumettre des demandes de remboursement ».

Nous avons également tenu compte des commentaires de nos collègues et mis en œuvre des améliorations afin de faciliter la transition pour tous. De plus, afin d'assurer une communication claire non seulement avec nos membres, mais aussi avec les prestataires de soins de santé, nous avons partagé les informations pertinentes avec nos partenaires par les canaux appropriés.

Existe-t-il des projets similaires pour le personnel d'autres sites ?

MyCareNet est, par définition, limité à la Belgique. Il est important de reconnaître que chaque pays dispose de son propre système de santé. Nous avons récemment signé un accord avec la Fédération des hôpitaux luxembourgeois afin de simplifier la facturation directe et de rationaliser les procédures administratives. En outre, des accords bilatéraux existent avec des hôpitaux et des centres de santé dans de nombreux États membres. Aux Pays-Bas, nous collaborons avec CZ afin de faciliter l'accès aux soins et de réduire les coûts de santé. Des accords similaires peuvent également s'appliquer aux col-

lègues travaillant dans les délégations de l'UE à travers le monde.

Quelle est la prochaine étape ?

Une évolution future consistera à étendre le processus actuel appliqué aux médecins généralistes et aux spécialistes aux consultations dentaires. Parallèlement, nous travaillons avec nos partenaires pour permettre l'inclusion des médicaments, afin que les pharmacies puissent transmettre des factures électroniques directement au RCAM. Notre objectif à long terme est d'étendre progressivement ce système à d'autres prestataires de soins de santé et hôpitaux en Belgique. ■

Notre ancien collègue du PMO, Roberto Rotter, membre du Bureau de l'AIACE Internationale, a conçu des guides spécialement adaptés aux pensionnés pour faciliter la compréhension et l'utilisation de MyCareNet. Y figurent notamment un document de questions et réponses, la communication envoyée par le PMO le 9 octobre dernier ou le formulaire de consentement (pour celles et ceux qui n'utilisent pas EU Login). Ces informations sont disponibles sur le site de l'AIACE via ce lien:

<https://aiace-europa.eu/fr/tools/mycarenet-belgium-only/>

Le Cercle de musique de la Commission

Depuis sa création en 1970, le Cercle de musique organise des concerts de midi de haut niveau qui permettent aux meilleurs musiciens du personnel des Institutions et de leur famille de se produire en public. Le Cercle organise aussi des soirées musicales où des musiciens de tous niveaux peuvent trouver un accompagnateur pour jouer ensemble. Les membres sont régulièrement informés du programme des activités musicales. Les pensionnés des Institutions sont les bienvenus mais, pour des raisons de sécurité, sont priés de s'enregistrer à l'avance. Les événements musicaux ont lieu au VM-2. ■



Contact : EC-MUSIC-CIRCLE@ec.europa.eu

Website : <https://cecmusic-eu.weebly.com/>

Nagasaki 80 ans après

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction

Nagasaki (600.000h) est moins connue qu’Hiroshima (1.330.000h), mais porte aussi le souvenir de la tragédie d’août 1945, quand une bombe atomique de 4.5t a tué au moins 80.000h dans une ville de 245.000h. Comme à Hiroshima, on y trouve des musées, des monuments commémoratifs qui font l’objet de visites systématiques des scolaires de tous les âges. Beaucoup de ressortissants d’autres pays, notamment ceux des puissances nucléaires et de celles qui veulent accéder à ce club, pourraient utilement visiter Nagasaki. En ces temps difficiles, où la menace de l’arme nucléaire est trop souvent évoquée, ils pourraient voir de près ce qui en a résulté. Les photos des musées, la description de la ville après le bombardement, présentent des images terrifiantes.

Au fond d’une magnifique baie de l’île de Kyushu, Nagasaki mérite aussi une visite en raison du rôle essentiel qu’elle a joué dans l’établissement et le maintien de contacts entre l’Europe et le Japon, en particulier au cours de trois phases de l’histoire de l’archipel : au 16e siècle avec des missionnaires jésuites, de 1641 à 1855 avec les traders néerlandais de la Compagnie des Indes (VOC) et au 19e avec la contribution des ingénieurs britanniques du Glover garden à la modernisation de l’ère Meiji. Chacune de ces trois périodes a laissé des sites témoin, bien mis en valeur et aujourd’hui très fréquentés, mais assez peu recommandés par les guides touristiques.

Le catholicisme japonais est représenté par plusieurs églises, dont celle de Saint-Philippe, une construction étrange entourée de deux clochers dans le style de Gaudí. Une équipe de missionnaires, en majorité portugais, a converti quelques milliers de Japonais. Mais les dirigeants ont craint que l’influence du pape sur les nouveaux chrétiens n’en fasse des sujets rebelles ; du côté de Rome, en période de contre-réforme, on n’a pas voulu adapter les rites aux pratiques locales. La réaction des autorités a été brutale : les prêtres ont été expulsés, le catholicisme interdit et 26 martyrs crucifiés en 1596 sur la colline où se trouve maintenant une église. Il a fallu attendre le 19e siècle pour que la petite communauté qui avait survécu aux persécutions soit à nouveau autorisée.

Le Portugal ayant perdu son indépendance en 1580, il n’était plus en mesure de les défendre et leur place a été reprise en 1641 par les Néerlandais de la VOC. Rassurées par leur calvinisme, les autorités japonaises les ont autorisés à s’installer sur l’îlot de Dejima, en proscrivant

tout prosélytisme. Ainsi, bien loin de sa citadelle indonésienne (Batavia devenue Jakarta), a prospéré une petite communauté marchande qui a eu jusqu’au milieu du 19e siècle le monopole des contacts entre le Japon et le monde extérieur.

L’intérêt pour le visiteur est la reconstitution très soignée de cet îlot minuscule de 12000m² par les autorités japonaises. Son souvenir aurait pu complètement disparaître si une opération de restauration intégrale de l’îlot dans sa configuration du 18e siècle n’avait pas été lancée. Le projet a débuté par des fouilles archéologiques, qui ont remis à jour les fondations et de nombreux objets enfouis dans la vase. Des recherches systématiques ont été faites dans les archives néerlandaises et japonaises, pour être en mesure de recréer les bâtiments disparus, notamment la belle villa du chef de poste, qui possédait une bibliothèque où des centaines de jeunes Japonais se sont initiés aux techniques occidentales en apprenant le néerlandais. Les murailles de l’îlot ont été reconstruites et il est question de recréer les canaux qui l’entouraient. Au total, une belle opération qui permet de revivre l’expérience assez unique de plus de deux siècles de contacts restreints, mais intensifs.

En 1842, la défaite de la Chine dans la guerre de l’opium démontre aux Japonais l’impérieuse nécessité de se doter d’une marine puissante si l’ils ne voulaient pas être condamnés à signer des traités inégaux. Pour protéger son industrie navale, le shogun avait interdit de construire des coques en métal. Il a donc fallu recruter au Royaume-Uni des spécialistes qui ont mis en exploitation des mines de charbon toutes proches, développé la sidérurgie et construit des navires modernes. Sur une colline qui domine les chantiers navals, on visite le parc Glover, du nom de l’ingénieur écossais qui a lancé les chantiers navals, où ont été restaurées les villas du groupe d’ingénieurs anglo-écossais qui ont aidé les Japonais à se doter d’une marine. Il s’agit d’habitations assez confortables, où sont rappelés les exploits de leurs constructeurs. Le récit est clair, le commentaire élogieux, pour l’édification des visiteurs, notamment les scolaires : « nous avons réalisé en 50 ans ce que les Européens ont fait en 500 ans ».

On connaît la suite : les guerres victorieuses contre la Chine (1895), puis la Russie (1904-1905) et la poussée impérialiste des années 1920-1930, qu’Hergé a bien illustré dans *Le Lotus bleu* (1934). Mais ceci est une autre histoire. ■

Tribu : un journal familial qui fait le lien avec les grands-parents

par Morigane des Grottes
 « Tribu » HR & Marketing
 Project Manager

Quand son grand-père est décédé, Arnaud de Cartier, jeune papa bruxellois, a voulu trouver une manière de rester proche de sa grand-mère. Il voyait bien que les photos envoyées sur WhatsApp ne remplaçaient pas les vraies nouvelles, celles qu'on prend le temps de feuilleter. Il a alors eu une idée toute simple : créer un journal familial imprimé, dans lequel chacun pourrait partager ses photos et ses petits moments de vie. Ce journal, baptisé Tribu, est vite devenu un lien vivant entre les générations.

Un concept simple et collaboratif

Tout au long du mois, les membres d'une même famille se connectent sur le site ou l'application Tribu pour créer ensemble leur journal, en ajoutant leurs photos et anecdotes. En fin de mois, Tribu imprime et livre le journal photo par la poste aux destinataire(s) choisi(s), souvent un grand-parent. Les autres membres de la famille reçoivent également une version numérique par e-mail. Le résultat : un joli journal de famille, personnel et authentique, qui rassemble toute la famille autour de ses souvenirs du mois.

Un rituel qui relie les familles à distance

Pour beaucoup de grands-parents, recevoir leur journal Tribu est devenu un moment fort. Ils découvrent les nouvelles de leurs enfants et petits-enfants à travers les photos du mois écoulé et des anecdotes. C'est une belle manière pour les familles de partager les moments importants avec ceux qui vivent loin, parfois à travers l'Europe et au-delà.

Un journal familial pensé pour durer

Les journaux sont imprimés sur un papier de qualité, avec une mise en page claire et élégante, pensée pour être agréable à feuilleter et facile à créer. Grâce à sa qualité supérieure, le journal devient un vérit-

table objet de transmission, que l'on garde précieusement et que l'on aime relire au fil des mois.

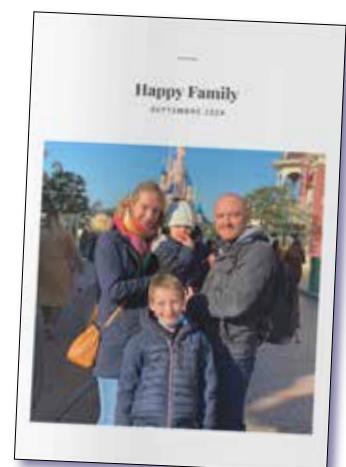
Un projet belge au rayonnement européen

Né à Bruxelles, Tribu s'est rapidement étendu à travers la Belgique, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Espagne. Sa mission reste la même partout : aider les familles à préserver leurs souvenirs et à rester connectées, grâce à un format concret, loin du tout-numérique. Avec son application disponible en 5 langues et la livraison gratuite dans le monde entier, Tribu rend le lien familial tangible, même à distance.

Un cadeau de Noël plein de sens

À l'approche des fêtes, offrir Tribu, c'est offrir du lien et de la joie partagée. C'est permettre à une famille de se retrouver autour d'un projet commun et de créer un souvenir durable, mois après mois. Que ce soit pour les grands-parents, les enfants ou pour toute la famille, Tribu transforme chaque mois en souvenir précieux et partagé. Pour découvrir le concept ou feuilleter un exemple de journal, rendez-vous sur www.mytribunews.com.

Pour les lecteurs
 d'Apropos, Tribu offre
 10 % de réduction sur
 tout abonnement avec
 le code AIACE.



https://www.mytribunews.com/?utm_source=apropos&utm_medium=press&utm_campaign=xmas2025 ■

Plan pour le logement abordable et durable



Dan Jørgensen, European Commissioner for Energy and Housing © European Union, 2025

1^{er} décembre 2024 :

la Présidente de la Commission envoie à chacun de ses commissaires leur lettre de mission pour la nouvelle Commission. Dan Jørgensen reçoit ainsi ses futures compétences : «Energy and Housing».

Deux domaines qui sans conteste sont liés d'une manière ou d'une autre. Toutefois, si la première compétence est un sujet au cœur des préoccupations de la Commission depuis longtemps, il n'en va pas de même de la seconde, les Traité s ne mentionnent pas cette compétence. Concentrons-nous sur celle-ci. Précisons le préambule de la mission : « *Nouvelle Commission, nouvelle approche - Travailler ensemble pour l'Europe, travailler en proximité avec les Européens* ».

Aujourd'hui, dix mois plus tard qu'en est-il ? Le commissaire a consulté de nombreux acteurs, visité des villes et cités, rencontré les parties prenantes au secteur du logement et constaté la crise touchant de nombreux Européens mais aussi des projets dans des villes, régions, quartiers à travers l'Europe montrant des réalisations positives. Fin septembre à Copenhague, dans le cadre de la présidence danoise de l'Union, à la Conférence de Haut Niveau sur le Logement rassemblant ces responsables politiques, parties prenantes et représentants des institutions européennes, le Commissaire s'adressait à eux : il souhaite les impliquer tous dans sa démarche et la mise en œuvre du Plan qu'il annonce pour la fin 2025.

par Gabrielle Clotuche
Membre du Comité de rédaction

Deux piliers du Plan

- Injection de Fonds européens notamment le Fonds de cohésion déjà engagé en ce sens ; et aussi une proposition pour le budget à long-terme de faciliter l'accès pour les États, Villes et Régions aux fonds européens dédiés au logement.
- Desserrer les contraintes aux aides d'État et travailler en ce sens avec la vice-Présidente Teresa Ribera chargée notamment de réviser celles-ci pour les projets de logements.

Un appel aux fonds privés est aussi lancé car il y a nécessité vu l'ampleur des besoins. Le Commissaire interpelle ici en le liant aux retours en termes d'équilibre stable avec la responsabilité sociale. Pas de spéculations dans ce contexte, il conviendra aussi d'agir en s'attaquant à la financiarisation du stock de logements.

Faciliter l'accès pour les États, Villes et Régions aux fonds européens dédiés au logement.

Enfin un pas important est posé par la mise en place de la Plateforme Pan-Européenne d'Investissement avec la Banque européenne d'investissement, les Banques nationales Promotionnelles et d'autres

institutions financières. Cette Plateforme devrait notamment attirer les investissements pour le logement social, les résidences pour étudiants et les homes durables.

Mais si investissements il y a, il faut aussi l'engagement de toutes les instances impliquées, condition indispensable à la réalisation concrète dans de bonnes conditions.

Compte tenu de ces défis, la présidence danoise a proposé des conclusions du Conseil du 23 octobre en vue du plan de la Commission pour un logement abordable.

Le Conseil a « invité la Commission à présenter rapidement un plan ambitieux et global pour un logement abordable, qui devrait avoir pour objectif de soutenir et de compléter les efforts déployés par les États membres, y compris dans le contexte du programme de simplification, en tenant dûment compte du principe de subsidiarité et des compétences nationales. »

Ce n'est pas la seule instance se ralliant à ces vœux. Le Comité des Régions demande à la Commission un plan ambitieux et concret pour le logement abordable. Pour le Comité économique et social le logement est un droit fondamental, et il est urgent de garantir l'accès à un logement décent, durable et abordable dans l'ensemble de l'Union européenne. Le Parlement européen a créé une commission spéciale sur la crise du logement



© Adobe Stock

dans l'UE avec un mandat d'un an, afin de proposer des solutions pour garantir l'accès à un logement décent, durable et abordable à tous les citoyens européens, et ainsi contribuer à la mise en œuvre du plan européen pour le logement abordable.

destination des classes moyennes distinct du logement social destiné selon eux aux plus défavorisés. En plus d'un avertissement contre l'approche financiarisée du logement, le Rapport interpelle la Commission en proposant des Recommandations :

Mais que disent les associations qui s'occupent du logement des plus vulnérables ?

Début octobre la FEANTSA (Fédération européenne des organisations nationales travaillant avec les sans-abris) et la Fondation pour le logement des Défavorisés publient *10^{ème} Regard sur le mal-logement en Europe 2025*.

Les signataires de l'éditorial saluent ce tournant fondamental que constitue la volonté affirmée par l'Europe d'agir désormais sur le logement. Heureux de cette priorité politique enfin reconnue, ils n'en restent pas moins vigilants car le concept de « logement abordable » est profondément ambigu selon eux. Ils relèvent le fait que dans les débats européens ce concept est souvent envisagé comme un nouveau segment de marché à

Le concept de « logement abordable » est profondément ambigu.

Respecter la subsidiarité, Prioriser les besoins en logements, Tenir l'engagement européen de lutte contre le sans-abrisme, Protéger et promouvoir le logement social, Faire de la gouvernance économique un levier contre la crise du logement, Assurer une transition socialement juste du parc de logements européen, Soutenir le secteur à but non lucratif.

On ne peut que saluer l'ensemble de ces engagements institutionnels ou associatifs qui souhaitent s'associer à la proposition européenne et garder la vigilance annoncée par ce 10^{ème} Regard dans l'attente de ce Plan européen pour le logement abordable. Restons éveillés... ! ■

IA ... IA ... IA : Répéter les erreurs ou ... réfléchir ?

Si vous ne connaissez pas l'acronyme IA (ou AI pour les anglophones), c'est que vous vivez sur une autre planète, ou plus sage-ment, vous ne cédez pas aux sirènes. L'occasion de rappeler ici les usages, la consom-mation et les défis éthiques de l'IA.

Les usages de l'IA

Impossible d'en dresser la liste, tant les usages de l'intelligence artificielle se multiplient : Assistants vocaux, Aide à la conduite de véhicules, Traduction automatique et correcteurs, Réseaux sociaux et filtres photo, Aides dans la santé, Domotique intelligente, Apprentissage en ligne, Sécurité bancaire, Détection (ou, hélas, facilitation) de fraude, Recrutement et gestion RH etc. Prenons l'exemple du commerce en ligne : quand une plate-forme de vente ou un site de vidéo à la demande nous recommande un produit ou une série, l'IA est derrière ces choix. Elle analyse nos historiques, ceux de millions d'autres utilisateurs, et nous propose le produit qui a le plus de chance de nous plaire. Résul-tat ? Plus de pertinence pour potentiellement déclen-cher l'achat, mais aussi plus de tentations ! Refuser les cookies non-essentiels¹ nous permet de limiter les dégâts intrusifs et manipulatoires, ou en tous cas de rendre plus difficile une analyse (poussée par l'IA) de nos navigations Internet.

Consommation des centres de calcul

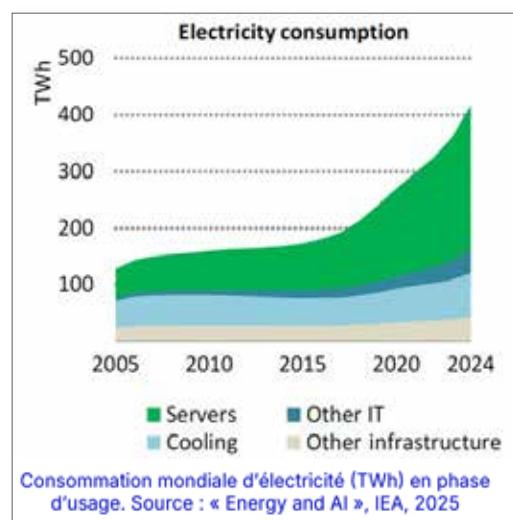
Dans son rapport d'octobre 2025 sur l'IA, le groupe de réflexion Le Shift Project a calculé que la consom-mation électrique des centres de données (là où tournent

¹ Les cookies ('témoins' en français) sont de petits fichiers textes enregistrés dans notre navigateur par un site web lors de notre visite. Certains sont strictement nécessaires au fonctionnement du site, tandis que d'autres enregistrent le type d'articles que nous lisons, ignorons, survolons, quelle image nous fait cliquer, lesquelles nous partageons etc. Ces informations sont généralement partagées avec d'autres sociétés, qui les combinent avec d'autres informations collectées à notre sujet. Ainsi, notre 'profil' s'affine au fur et à mesure de nos multiples acceptations de cookies ... et il se vend ! Et nous, nous multiplions les achats ...

par Nathalie Vercruyse

Ingénierie de formation, diplômée en relations internationales, a travaillé à la Commission dans les domaines de la recherche et de la prospective. Pensionnée depuis 2019 et membre de EU Staff 4 Climate, groupe proactif acteur de la transition écologique, au sein des institutions européennes.

les serveurs informatiques) pourrait tripler dans les 5 ans. L'IA représenterait alors au moins un tiers de cette consommation (contre 15% aujourd'hui). L'em-preinte carbone du secteur va augmenter. Considé-rant les difficultés d'assurer une production et une dis-tribution d'électricité 'verte' (nucléaire, éolien, solaire, hydraulique), les prix de l'énergie vont nécessairement augmenter. En Irlande par exemple, les centres de données consomment déjà plus de 20 % de l'électrici-té disponible, dépassant les zones résidentielles. Faire croire que l'IA permettra d'obtenir assez de gains éner-gétiques pour compenser sa croissance d'utilisation de l'énergie est un leurre. Selon ce rapport, il est urgent de prioriser les usages de l'IA.



Nouvel appel à la sobriété

Selon Jean-Marc Jancovici, le phénomène IA actuel se greffe sur une sur une dynamique du numérique déjà fortement inflationniste depuis au moins une

décennie. L'empreinte carbone (4 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre) et énergétique (11 % de la consommation d'électricité) du numérique a progressé d'environ 5 % par an, en dépit de gains d'efficacité énergétique massifs et en raison de l'essor de services toujours plus intenses, suscités par les modèles d'affaires d'acteurs ultradominants, les Big Tech. Le digital ... est très matériel ! Il utilise des métaux, du plastique, de l'électricité (11% de la production mondiale, à la fois pour fabriquer les composants électroniques et pour les faire fonctionner), du pétrole (pour les chaînes industrielles et logistiques de fabrication des équipements, la maintenance des relais, et bien sûr les déplacements des personnes travaillant dans le digital). Il engendre 4% des émissions planétaires (soit les 2/3 des émissions des voitures particulières). Le rythme de croissance de l'empreinte carbone de cet usage - 5% par an - est incompatible avec toute ambition de respect des limites planétaires. Alors, ne serait-il pas légitime de fixer une limite globale sur la consommation électrique du digital, comme nous l'avons fait sur les émissions de gaz à effet de serre ?

Philippe Aghion, économiste français, professeur au Collège de France et à l'INSEAD, coprésident en France de la Commission de l'IA, s'est vu décerner le 'Prix Nobel d'économie'² en octobre 2025. Il est, notamment, fervent partisan de l'IA, et la présente comme un facteur causal de la croissance. Remontons le temps. Tant d'innovations ont eu lieu au fil des siècles précédents (la métallurgie du fer, l'imprimerie, la première machine volante etc.). Quel facteur primordial a permis la fabrication et la diffusion rapide de ces innovations ? L'histoire des technologies démontre que l'énergie carbonée (pilotable, dense, stockable, abondante, abordable) a permis ce gigantesque bond en avant de nos sociétés. Différentes 'exponentielles' en ont résulté (population, industrialisation, croissance économique, consommation des ressources, pollution). Le monde étant désormais en décrue énergétique subie, ne devrait-t-on pas, avant toute autre, favoriser l'innovation

² Notons que cette distinction ne relève absolument pas du Comité Nobel. C'est le 'Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel'.



© Adobe Stock

qui permet de maximiser le bénéfice collectif tiré des ressources restantes ?

Les défis éthiques

Nous confions à l'IA, un organisme «non humain», la possibilité de raisonner à notre place. Dès lors, ne serait-il pas légitime d'organiser un large débat public (bien plus ouvert que les consultations d'experts organisées par les instances européennes) ? Actuellement, ce sont les initiateurs du phénomène - massivement américains et chinois - qui mènent la danse. Si nous ne parvenons pas à trouver la juste voie, au niveau mondial, entre innovation et réglementation, le risque le plus grave réside dans la militarisation et la surveillance omniprésente. L'intégration de l'IA dans les armes réduit le contrôle humain et accélère la course aux armements. L'erreur est humaine, mais se passer de l'humain, dans un contexte de surveillance et de déclenchement par des IA d'actions militaires, peut mener à des désastres planétaires.

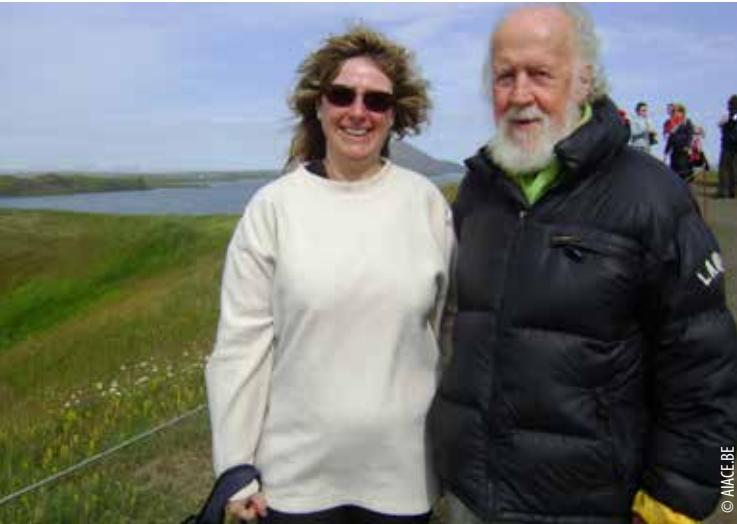
Faire croire que l'IA permettra d'obtenir assez de gains énergétiques pour compenser sa croissance d'utilisation de l'énergie est un leurre.

Imposer des limites à leurs utilisations, avec une surveillance humaine obligatoire dans des contextes à haut risque réduit les dangers de dérives. Parallèlement à la gouvernance, nous devrions nous assurer que les systèmes d'IA représentent notre monde, sans déformer les faits ou satisfaire un ordre du jour, tout en alignant les objectifs de l'IA avec les valeurs humaines. ■

Mireille Delprat, l'aventure aux confins de la Terre

par Monique Théâtre

Rédactrice en chef



En 2010, avec Hubert Reeves

Notre ancienne collègue Mireille Delprat, sous des apparences plutôt lisses et sages, cache en réalité un tempérament d'aventurière. Sa passion de la nature et de paysages extrêmes l'a menée aux confins de la Terre, entre Arctique et Antarctique, à la découverte de ce qu'elle nomme tout simplement « la vie », et parfois même « la survie ». Portrait d'une femme qui n'a certes pas froid aux yeux.

Parallèlement à des études de droit à Paris, Mireille a démontré très tôt un intérêt pour l'univers scientifique. A 18 ans, elle rêvait de « changer le monde » et était déjà consciente du rôle de la science et de l'innovation pour notre futur. Entrée à la Commission en 1987, elle a d'abord intégré la DG V (Affaires sociales) comme juriste. Elle a ensuite rejoint la Task Force Erasmus où elle était en charge de la mobilité des chercheurs. Très intéressée par ce domaine, elle a alors accepté un poste au sein de la DG Recherche où elle a terminé sa carrière comme chef de l'unité Administration & Finances - Santé puis Environnement.

Mireille a toujours été attirée par les déserts de toutes sortes. Qu'ils soient faits de sable, de pierre ou de glace, ils ont en commun cette chose fascinante - la vie - qui, dans ces lieux extrêmes - est un miracle constant. Tout a commencé en 2008 où elle a eu l'opportunité de participer à un voyage dans le Sahara. Après la panique du début - ni lit pour dormir, ni chaise pour s'asseoir et comme seuls compagnons des scorpions et des serpents - la magie a opéré, les myriades d'étoiles ont remplacé l'absence de toit, une dune de sable lui a servi de couche et Mireille est devenue la personne la plus heureuse du monde. Elle n'allait surtout pas s'arrêter là . . .

En 2010, elle s'est lancée dans une expédition en Arctique en compagnie du non moins célèbre Hubert Reeves. Cette rencontre avec l'astrophysicien canadien s'est avérée passionnante et l'a notamment amenée à rejoindre l'association « Humanité et Biodiversité » où elle a siégé au Conseil d'administration durant neuf ans. Sur les conseils d'une photographe rencontrée sur le bateau, Mireille a alors décidé d'explorer l'Antarctique qui exerçait sur elle une fascination encore plus grande. C'est ainsi qu'en 2014, elle a pu embarquer à bord du « Marion Dufresne », bateau qui effectue trois à quatre fois par an la liaison entre La Réunion et les îles françaises sub-Antarctiques (Crozet, Kerguelen, Saint Paul et Amsterdam) pour ravitailler les scientifiques sur place qui étudient cet environnement unique. Une chance extraordinaire car seulement 12 passagers hors staff étaient acceptés à bord. Elle a ainsi découvert la magnifique faune - mammifères et oiseaux - de ces îles dont une colonie de manchots royaux qu'elle a même pu attirer autour d'elle, tout simplement en leur chantant une chanson !

En 2016, elle décida de retourner en Antarctique mais cette fois l'expédition ne fut pas de tout repos. Après avoir embarqué à Ushuaia à bord d'un voilier de 14 mètres avec six autres comparses et un skipper, il a fallu passer le Cap Horn et traverser le passage de Drake, considérés comme les plus dangereux du globe. Après une semaine dantesque dans ces eaux agitées - elle déclare s'être considérée en « mode survie » - la Péninsule de l'Antarctique fut enfin atteinte avec sa faune et sa flore uniques : baleines et dauphins, otaries et éléphants de mer, manchots royaux et manchots papous, ... En raison de circonstances imprévues qui l'ont amenée à quitter le voilier, Mireille a ensuite passé une semaine au sein de la base scientifique ukrainienne de Vernadski, au sud de la Péninsule Antarctique. Seule au milieu d'une équipe de chercheurs (uniquement des hommes), elle a pu observer de près leur travail sur la biodiversité marine et sur la physique atmosphérique et n'a pas manqué de leur poser une foule de questions. Elle fut ensuite « récupérée » par un immense paquebot qui a tout simplement été détourné de sa route vers l'Argentine pour venir l'extraire de cette base véritablement coupée du monde. Sur la route du retour, elle a pu visiter l'île britannique sub-Antarctique de Géorgie du sud qui s'est avérée être une fantastique réserve de biodiversité, peuplée de milliers d'animaux endémiques à la région, dont la proximité avec l'humain était parfois déconcertante.

De ses expéditions lointaines, Mireille a emmagasiné des centaines de photos qui ont fait l'objet de multiples expositions - notamment au sein de la Commission. Elle les a aujourd'hui distribuées parmi son entourage pour laisser la place à un autre projet, l'écriture d'un livre¹ dont, dit-elle, le personnage central serait une « éco-féministe ». Venant d'elle, gageons qu'il sera non seulement fidèle à ses valeurs environnementales mais également truffé de péripéties à l'instar de celles qu'elle a vécues. ■



Les Grands-Parents pour le Climat

Mireille Delprat est également active au sein de l'Association « Grands-Parents pour le Climat ». Cette organisation met en avant la part de responsabilité de la génération des ainés à l'égard de l'urgence environnementale pour assurer « une Terre à vivre pour tous les enfants et petits-enfants du monde ». Elle plaide notamment pour le respect des engagements de Paris et les objectifs de l'UE de réduction de ses

émissions de gaz à effet de serre, la neutralité carbone en 2050, la justice climatique, l'attribution du statut de crime à la destruction des écosystèmes, le soutien aux initiatives locales de transition. Une des missions est d'oser plus de radicalité, dans les discours et dans les actions, et d'agir comme des catalyseurs de changements en vue d'une transformation profonde de la société.

www.gpclimat.be

¹ Mireille est également membre du Cercle littéraire de l'UE, voir Apropos n° 111 p. 26 - delpratmireille@gmail.com

Ein Künstler-Paradies

Zum Wiedererstehen der Liebermann-Villa am Wannsee in Berlin

von Jürgen Erdmenger
Mitglied des Redaktionskomitees



© Adobe Stock

Viele von uns werden Haus und Garten von Claude Monet (1840 - 1926) in Giverny kennen. In seinem dortigen blumenreichen Garten hat der für den Impressionismus berühmte Maler die Motive für viele seiner Bilder gefunden, nicht zuletzt für die Bilder der Seerosen. Der in Berlin geborene Zeitgenosse Monets, Max Liebermann (1847-1935), ein nicht nur in Deutschland für den Impressionismus bekannter Maler, hat ebenfalls vom Garten seiner Villa am Wannsee viele seiner Bilder gemalt. Diese Parallele und der Besuch vor Ort geben die Anregung dazu, sich mit der Villa und ihrem Garten etwas näher zu befassen. Ein Stück Zeitgeschichte tut sich auf.

1910: Bezug der Villa am Wannsee

Max Liebermann war bereits 63 Jahre alt, als er mit Frau und Tochter die Villa bezog, die er mit Hilfe eines befreundeten Architekten und eines ebenso befreundeten Gartenmeisters hatte bauen und einrichten lassen. Liebermann, der Sohn eines erfolgreichen jüdischen Industriellen, war zu dieser Zeit ein weithin bekannter und vielfach ausgezeichneter Maler.

Nach seiner Ausbildung in Weimar hatte Liebermann die Studien in Rom, Paris und München fortgesetzt. Über mehrere Jahre hatte er dann die Sommermonate in den Niederlanden verbracht und dort seinen eigenen Malstil entwickelt. Zunächst waren es realistische Bilder vom sozialen Milieu in niederländischen Dörfern. Später wandte sich Liebermann, angeregt von den französischen Malern seiner Zeit, besonders mit Landschaftsmotiven dem Impressionismus zu. Auch arbeitete er als Porträtißt, der bei wohlhabenden Bürgern beliebt war. In Berlin war er anfangs Mitglied der offiziellen Akademie, verließ diese aber und gründete mit gleichgesinnten Künstlern die Berliner Sezession, deren Präsident er alsbald wurde.

Durch Erbschaft erwarb Liebermann das Palais der Familie am Pariser Platz unmittelbar neben dem Brandenburger Tor und richtete dort ein großes Atelier ein. Im Winter lebte er dort. Die Sommermonate verbrachte er fortan in seinem Refugium, der Villa am Wannsee, nicht zuletzt, um sich den Querelen in der Sezession und dem Trubel der Hauptstadt zu entziehen.

Ein Blick auf Haus und Garten

Das Grundstück ist groß und erstreckt sich von der Straße aus bis unmittelbar an den Wannsee. Die Nachbarhäuser sind hier wegen hoher Bäume und Hecken kaum sichtbar. Mit den zwei großen Säulen am Eingang ähnelt das Liebermannsche Haupthaus, dem Wunsch des Bauherrn entsprechend, der Villa eines Hamburger Patriziers.

Der Vordergarten enthält den mit Blumen reich geschmückten bäuerlichen Nutzgarten und die Wohnung des Gärtners. Der hintere, größere Garten erstreckt sich von der Terrasse der Villa aus bis zum Seeufer. Er ist äußerst geschickt in der einen Hälfte in eine Rasenfläche mit Blick zum See und einem Birkenwäldchen am rechten Rand geteilt und besteht in der anderen Hälfte aus drei aneinander gefügten Heckengärten, nämlich einem Lindenkarree, einem ovalen Garten mit flachen Beeten und Sitzbank sowie einem wunderbaren Rosengarten. Auf diese Weise hat der Gartenarchitekt drei abgegrenzte Räume unter freiem Himmel geschaffen.

Haus und Garten zusammen betrachtet sind an einem warmen Sommertag ein wahres Paradies! Über 200 Gemälde des Malers sind darin entstanden. Das Paradies blieb der Familie bis zum Tod von Max Liebermann 1935 – also über den Ersten Weltkrieg und die Weimarer Republik hinaus – erhalten.

Nationalsozialismus und Nachkriegszeit

Mit dem Beginn der Judenverfolgung nach der Machtergreifung durch die Nationalsozialisten änderten sich die Verhältnisse radikal: Max Liebermann trat aus Protest von seinem Amt als Präsident der Preußischen Akademie der Künste zurück. An seiner bald folgenden Beerdigung nahmen nur noch wenige treue Freunde teil. Die Erinnerung an ihn wurde totgeschwiegen, seine Bilder als „entartete Kunst“ aus den Museen entfernt. Die

Tochter musste mit ihrer Familie in die USA emigrieren. Die Ehefrau Martha Liebermann wurde gezwungen, das Anwesen am Wannsee für einen Spottpreis an die Reichspost zu verkaufen, die die Villa als Schulungsheim nutzte. Martha Liebermann nahm sich 1943 das Leben, kurz bevor sie in das Konzentrationslager Theresienstadt deportiert werden sollte. Während des Zweiten Weltkrieges war die Villa Lazarett und diente auch bis 1969 weiterhin als Krankenhaus. Die Tochter als Erbin erhielt nach dem Krieg zwar das Eigentum zurück, verkaufte das Anwesen aber an die Stadt Berlin, weil sie in den USA blieb. Die Stadt verpachtete 1972 das Anwesen für 30 Jahre an einen Tauchverein. Die Villa war Clubhaus. Der Garten verwilderte.

Wiedererstehen

1995 wurde aus privater Initiative die Max-Liebermann-Gesellschaft als Verein gegründet. Sie sammelte Spenden in Millionenhöhe. Als 2002 der Pachtvertrag mit den Sporttauchern abgelaufen war, renovierte die Gesellschaft in Absprache mit der Stadt Berlin Villa und Garten. Das Besondere an dieser Renovierung ist, dass

beide minutiös originalgetreu wiederhergestellt wurden. Ab 2006 ist das Anwesen nun mit dem Namen Museum Max Liebermann Villa am Wannsee wieder für das Publikum geöffnet. Das Museum trägt durch Sonderausstellungen und andere Veranstaltungen dazu bei, Leben und Werk Max Liebermanns bekannt zu machen und weiter zu erforschen. Die Max-Liebermann-Gesellschaft erhielt 2008 für ihr bürgerschaftliches Engagement zum europäischen Denkmalschutz den „Europa Nostra Award“. Der Preis wird in Den Haag vergeben.

Im früheren Atelier des Künstlers sind Originale seiner Bilder ausgestellt, mit deren Hilfe man auch die frühere Gestaltung des außergewöhnlichen Gartens genau wiederherstellen konnte. So kann der Besucher das Künstlerparadies wieder genießen. Wer Berlin besucht sollte den Ausflug zur Villa am Wannsee nicht auslassen! ■



© Adobe Stock

FR L'article évoque le célèbre peintre impressionniste allemand Max Liebermann (1847-1935) qui s'est doté en 1910 d'une villa entourée d'un jardin d'une grande beauté au bord du lac Wannsee à Berlin. Liebermann était juif. Après sa mort les Nazis ont forcé sa veuve à « vendre » la propriété. Celle-ci servait alors à des fins multiples qui négligeaient sa beauté. À partir de 2002 une initiative privée a collecté des dons et a remis villa et jardin dans leur état initial dans le cadre d'un musée. Dès lors le visiteur peut admirer à nouveau la beauté extraordinaire du lieu.

DE Bei Max Liebermann am Wannsee
Es ist, als sein die Jahre nie vergangen,
So über Haus und Garten hingegangen,
Die nun in alter Schönheit vor uns liegen:
Natur und Menschen können Zeit besiegen.

Es ist, als ob die Stunden stille stünden.
Im Heckengarten wirst du Rosen finden.
Die weißen Bänke laden ein zur Rast,
Der alte Maler hat dich gern zu Gast.

Es ist, als säß' er an der Staffelei.
Auf blankem See ziehn Segel still vorbei.
Da blinzelt du im milden Sonnenschein
Und meinst, hier werde ewig Sommer sein.

Nach einem Besuch in der Liebermann Villa.
Jürgen Erdmenger

FR Wannsee, chez Max Lieberman
Les années sont ensevelies sous le lierre,
N'ont jamais quitté la maison ni le jardin :
Le temps régnant sur la nature et les humains
Éclaire la beauté des murets de pierre.

Les heures somnolent entre racines et faîte.
Le long des allées rêvent les roses d'antan.
Sur un vieux banc de bois se prélasser le temps,
Ton ami le peintre t'offre un jour de fête.

Il t'apparaît à l'œuvre pinceau à la main.
Sur le lac les voiliers filent sous le soleil.
Tu dignes des yeux comme si lourds de sommeil
Et accueilles les rayons d'un été sans fin.

Après une visite à la Villa de Max Liebermann.
Traduction : Marc Gendron



Het museum Plantin-Moretus in Antwerpen

Het museum vertelt het verhaal van driehonderd jaar familiegeschiedenis en ondernemerschap. Het originele woonhuis en atelier van de uitgeversfamilie Plantin-Moretus biedt u een unieke historische ervaring. Het is daar ook Unesco-werelderfgoed. De geschiedenis van boek, drukkunst en ondernemingszin klinkt door in het krakend eikenhout. Hier vindt u de oudste drukpersen ter wereld, en nog veel meer ...

Welkom in het huis

In 1576 bracht Plantin zijn drukkerij over naar de Vrijdagmarkt in Antwerpen. Zijn familie werkte en woonde er driehonderd jaar. Ze bouwden de « Gulden Passer » uit tot een prachtige patriciërswooning. De Moretussen koesterden hun tot erfgoed geworden drukkerij. De laatste eigenaar, Edward Moretus, verkocht de woning in 1876 aan de Stad Antwerpen. Christoffel Plantijn en zijn schoonzoon Jan Moretus waren een revolutionair duo. Zij waren de eerste drukkers op industriële schaal. De Steve Jobs en Mark Zuckerberg van hun tijd. 400 jaar later stapt u gewoon bij hen binnen. Want hun huis en hun werkplek liggen er nog bij alsof ze even naar de bakker zijn. De collecties van het museum zijn enorm gevarieerd. Ze hangen allemaal samen met de bedrijfsvoering en het familieleven van Christoffel Plantijn en zijn opvolgers, de Moretussen. Drukplaten, persen, gietvormen, letterkasten, stempels en matrijzen, meubilair, prenten en tekeningen, schilderijen, ... Verder herbergt de bibliotheek meer dan 25.000 werken gedrukt voor 1800. De verzameling grafiek en tekeningen van het Prentenkabinet biedt een overzicht van oude en moderne Vlaamse meesters, van Rubens tot Ensor, van Jordaens tot Paul Joostens en René de Coninck.

Vier thema's, duizenden boeken

Het museum vertelt in vier thema's het uitzonderlijke belang van Plantijn bij de verspreiding van kennis. De vier onderwerpen zijn taal, wetenschappen, mens en maatschappij en religie. Taal: Plantijn publiceert tal van taalwerken en leerboeken. Ook het eerste verklarende woordenboek Nederlands werd in dit huis gedrukt. Wetenschappen: dankzij de ontdekking van nieuwe continenten en handelsroutes verruimt de horizon van de Europese geleerden. Plantijns uitgeverij verspreidt de nieuwe inzichten van onderzoekers uit de Nederlanden

door Monique Théâtre

Hoofdredacteur

wereldwijd. Hij publiceert 55% van alle wetenschappelijke boeken over cartografie, geneeskunde, astronomie, wiskunde, fysica, botanica ... Mens en maatschappij: het zijn woelige tijden in de 16de eeuw. Katholieken strijden tegen hervormers, de Nederlanden komen in opstand tegen de Spaanse overheersers. Drukkers produceren massadrukwerk zoals geboden, kalenders en pamfletten. Religie: in de Plantijnse drukkerij dienen de persen het katholieke geloof met talloze uitgaven van de Bijbel en boeken voor de eredienst. Met de steun van Filips II realiseert Plantijn zijn absolute meesterwerk, de meertalige Biblia polyglotta, een bijbel in vijftalen, Latijn, Grieks, Hebreeuws, Oudsyrisch en Aramees. ■

Museum Plantin-Moretus

Vrijdagmarkt 22 - 2000 Antwerpen

Open van dinsdag tot en met zondag van 10 tot 17 uur



© Adobe Stock

Sorry, Maria-Therese Affaires de femmes/Femmes d'affaires

Dans la famille Plantin-Moretus, les femmes n'occupaient certainement pas une position derrière leurs maris, mais à leurs côtés. Pendant 300 ans, elles ont vécu, travaillé et habité dans les maisons d'édition. Des filles et des femmes qui corrigeaient les épreuves dès leur plus jeune âge. Des femmes qui n'ont pas seulement gravi les échelons sociaux, mais qui les ont faites elles-mêmes. Une exposition temporaire leur est actuellement consacrée car il est grand temps de raconter leur histoire.

*9 générations d'histoires dans les maisons d'édition
Exposition permanente jusqu'au 11 janvier 2026*

Le suicide de l'Amérique, de François Heisbourg

François Heisbourg est conseiller spécial à la Fondation pour la recherche stratégique. Dans son dernier essai, il analyse la nature et les conséquences des politiques menées essentiellement au niveau international par le président Donald Trump : « Il y a dorénavant un avant et un après 14 février (2025). La date marque symboliquement le début de la phase aiguë du suicide de l'Amérique comme puissance impériale, suicide dont les causes sont d'abord américaines ».

Il peut sembler paradoxal d'évoquer le suicide de l'Amérique au moment où celle-ci semble être au sommet de sa puissance, mais pour François Heisbourg le paradoxe n'est qu'apparent. En effet, « L'Amérique n'est plus la protectrice d'un statu quo stratégique et géographique qui l'a pourtant magnifiquement servi. Elle est désormais un agent de désordre ». Il décrit la puissance américaine comme sa capacité à organiser l'ordre international ; en renonçant à cette capacité, « Donald Trump et ses partisans portent un coup potentiellement fatal à la puissance américaine elle-même ».

François Heisbourg se livre ensuite à une description des éléments que les États-Unis utilisent pour assurer leur prééminence : la culture, les réseaux et le droit. Au niveau stratégique, c'est l'utilisation d'alliances permanentes, qui, entre autres, a protégé l'Europe « pendant la longue paix qui a succédé

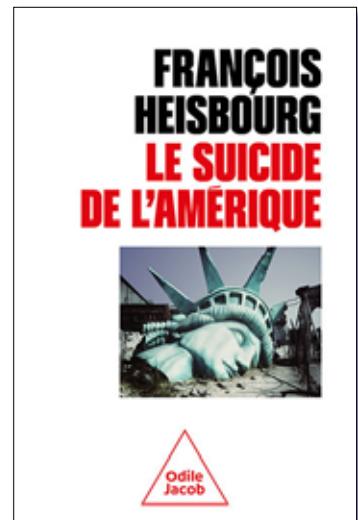
à la Seconde Guerre mondiale », et qui a largement profité aux États-Unis. Pour l'auteur, des événements ont préparé ce retrait américain : l'échec de la guerre en Irak, la « fatigue » pour les engagements extérieurs, les divisions politiques internes sur la guerre en Ukraine, et au niveau commercial « la fermeture au grand vent de la libéralisation ».

Les politiques initiées par Trump et leurs conséquences

Pour l'auteur, « Trump a mis sur pied un faisceau de politiques liées entre elles, le tout formant un ensemble cohérent qui sape les fondations de l'empire américain ». Le président américain vise d'abord les institutions qui « ne sont pas le socle des politiques publiques ... mais un carcan qu'il faut briser et contourner » ; d'où l'action brutale contre toutes les administrations publiques, en particulier fédérales. D'autre part, « les alliés ne sont plus un atout qui donne de la profondeur stratégique et qui démultiplie la puissance de l'Amérique ... ils ne sont que des parasites ... parfois pire que des ennemis ... ». Ainsi des actions contre le Canada, le Groenland, ou la défense des européens, qui n'est pas l'affaire des États-Unis sauf si ceux-là paient un « tribut » ; ou le retrait des institutions internationales. Enfin la politique économique extérieure tient plutôt du racket dans lequel « tout gain de l'un des protagonistes se traduit forcément par une perte équivalente de l'autre ». Ainsi de l'annulation unilatérale de dizaines d'accords commerciaux, y compris avec les pays les plus pauvres.

par Jean-Pierre Dubois

Ancien fonctionnaire à la Commission, DG Concurrence, Service juridique, DG Développement



Ces politiques tarifaires, recherchant la défaite maximale pour autrui amène, selon l'auteur, à une perte massive de confiance dans les États-Unis. Elles déstabilisent le commerce mondial, tout en profitant aux pays asiatiques et d'abord à la Chine. Au niveau stratégique, l'attitude de Trump vis-à-vis de la Russie dans la guerre en Ukraine « est de préférer complaire au nouvel empire russe plutôt que de défendre les intérêts américains ou, à fortiori, ukrainiens ». Quant à l'Europe, elle ne devrait, pour Trump, même pas exister puisqu'elle « a été créée pour gruger une Amérique elle-même érigée en victime », sans compter l'appui qu'il donne aux mouvements européens d'extrême droite.

Parmi les conséquences de ces politiques, François Heisbourg voit les risques d'extension de guerre en Europe et en Asie-Pacifique, des dangers en matière de prolifération nucléaire,

un défi planétaire au changement climatique, une tendance croissante à contourner le dollar, de grandes incertitudes sur le destin de l'Alliance atlantique. Pour lui, le « système international fragmenté et instable » qui se met en place, ne peut qu'affaiblir les Etats-Unis.

La « guerre intérieure »

Les changements internes que le président américain impulse à l'intérieur de son pays donnent par ailleurs une dimension impressionnante à ce que pourrait devenir le déclin américain. La guerre contre les institutions constitutionnelles américaines semble avoir été

déclarée par le président : licenciements massifs dans la fonction publique, violation de la séparation des pouvoirs, violation de la chose jugée, menaces contre les juges, répression sur les universités. Ce sont aussi des attaques brutales et significatives d'une grande régression, sur les migrants, la santé et l'éducation, la science et la recherche, sans oublier la culture et les médias, le climat et l'environnement...

Certes, l'avenir n'est pas écrit et des contrepouvoirs existent; mais l'analyse de François Heisbourg peut avec raison susciter une certaine inquiétude, face à un pays où le pouvoir en place considère

ses adversaires politiques comme des ennemis, ce qui ne pourrait mener, si cette pression devait s'accentuer, qu'à des formes de guerre civile ou de dictature, contre ce que Trump lui-même appelle les « ennemis de l'intérieur ». De ces actions, les États-Unis ne peuvent sortir qu'affaiblis ; et pour l'Europe « l'Amérique, naguère un allié parfois encombrant mais allié néanmoins, est devenue un rival, voire un adversaire idéologique et stratégique ». ■

Le suicide de l'Amérique

de François Heisbourg

Éditions Odile Jacob, 2025 - 176 pages

Connivences italo-belges en littérature

La vitalité de l'Europe s'exprime notamment par des rapprochements culturels multilatéraux ou bilatéraux. Le lien belgo-italien saute aux yeux par la nationalité de la reine Paola, mais pas seulement, loin de là. L'immigration italienne en Wallonie fut un élément majeur de son histoire. Nos lecteurs savent bien que l'élan européen de Messine passa par Bruxelles avant de culminer à Rome. L'Italie est l'une des destinations touristiques favorites des Belges.

Un des liens les plus surprenants entre les deux pays est *Comacina*, la seule île du lac de Côme. Inhabitée, elle fut cédée en 1918 par son propriétaire au Roi Albert 1er, en reconnaissance pour son effort de guerre. Pas pour longtemps, car deux ans plus tard, la petite île fut rendue à l'État italien, moyennant un *deal* comme on dit de nos jours : que des artistes belges puissent y séjournier gratuitement. Ceci est encore en vigueur.

Les études de philologie romane amènent inéluctablement à la découverte de Pirandello, Umberto Eco, Italo Calvino. Parmi les écrivains belges d'origine italienne, citons Carino Buccarelli, Nicole Malincoli, Thilde Barboni, Carmelo Virone. Le Liégeois Alexis

par Renaud Denuit

Membre du Comité de rédaction

Curvers connut la gloire avec son roman *Tempo di Roma*, porté à l'écran. Il est encore plus intéressant de constater que, parfois, l'Italie et la Belgique s'invitent conjointement dans une œuvre de fiction. C'est précisément le cas avec deux romans écrits en langue française parus simultanément au printemps dernier.

Colette Frère, née Belge, a longtemps vécu aux États-Unis avant de s'installer à Bruxelles. Juriste, elle a publié à Paris des ouvrages relevant des sciences humaines, puis rédigé une pièce de théâtre, avant de sortir son premier roman, *Une Vie particulière*. Le personnage central en est Luca Rossi. Son père, sicilien, a travaillé dans les charbonnages belges. Sa mère est connue sous le nom de *Donna Bella*. Luca, né en Italie, a étudié en Belgique ; sociologue, il devient un critique de cinéma célèbre, spécialisé dans les productions italiennes.

Giuseppe Santoliquido est né à Seraing, de parents italiens qui avaient aussi fait le voyage vers le Nord. Il a déjà publié plusieurs romans, essais, pièces de théâtre. Son œuvre *L'Été sans retour*, dont l'intrigue se situe dans la région des Pouilles, a contribué à

sa notoriété. Avec le roman *Le Don du père*, il vient de nous offrir un ouvrage plus intimiste et intense, en hommage émouvant à l'auteur de ses jours.

Dans les deux cas, le noeud familial est décisif, presque surabondant. Les deux romans sont rédigés à la première personne du singulier ; Giuseppe s'assume comme narrateur, tandis que c'est Luca sous la plume de Colette. Ici, la figure dominante, sinon problématique, est Pierre-Henry, le meilleur ami de l'épouse de Luca. Là, il s'agit indubitablement d'un père de chair et d'os, dont le trajet presque héroïque mérite un livre, peut-être salvateur. Bourgeois bleu blanc belge, fils unique d'une châtelaine, Pierre-Henry est envahissant et offensant. Non en étant l'amant d'Isabelle, mais comme l'ami omniprésent et bientôt le parrain de Laurent, l'enfant unique du couple. Luca est représentatif du prolétariat et de l'immigration, il veut le meilleur avenir pour son fils : jusqu'à le laisser adopter par le plus riche ? Malgré sa célébrité professionnelle transalpine, Luca est mal dans sa peau, trompe brièvement sa femme avec une Sicilienne, séjourne en hôpital ou maison de retraite. Ce résumé rend mal compte d'une situation bien plus complexe, que le lecteur découvrira au fil des pages.

Dans le roman de Santoliquido, les va-et-vient entre le village de Gallinaro (entre Rome et Naples) et la région liégeoise sont nombreux, mais les figures de trois générations sont précises et fidèles à leur rôle. Initiateur de la migration, le grand-père (qui plus tard se suicidera) a refusé à son fils, se révant avocat, la possibilité de faire des études supérieures. Gerardo arrête l'école, se fait mécanicien dans des ateliers d'automobiles à Seraing, puis au cœur de Liège. Il rencontre une femme et fonde un foyer, Giuseppe apparaît. Au bout de trente ans, la famille décide de rentrer à Gallinaro. La greffe ne prend pas, la misère menace. Après neuf mois, retour en Belgique. Devenu adulte, le fils se fait fort de donner un souffle nouveau à la carrière mécanique de son père. Investissements majeurs, *show room* rutilant, beaux voyages, puis... le déclin.

Entretemps, Gerardo aura été humilié par son fils. Celui-ci décide de prendre la plume, en apprenant la dégradation de la santé de son père. « J'ai eu honte de mon père. Aujourd'hui, bien sûr, j'ai honte de ma honte, de la facilité avec laquelle je l'ai mésestimé. » D'où ce besoin fébrile de parler au père et surtout de célébrer son don par l'écriture avant qu'il ne parte pour toujours.

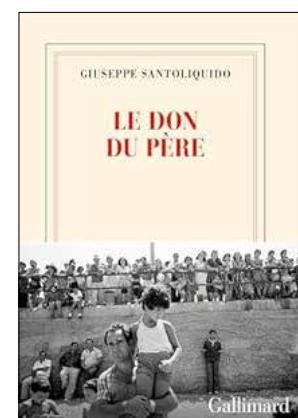
Dans ces deux beaux livres, la tragédie concrète de l'immigration est illustrée. Si avec *Une Vie particulière*, la lutte des classes en terres belges s'avère inéluctable, l'on fait connaissance, dans *Le Don du père*, avec une famille qui n'a pas connu l'ascenseur social, mais s'est intégrée avec un relatif bonheur en région liégeoise, tout en gardant un lien problématique avec son lieu d'origine : ni vraiment d'ici, ni vraiment de là-bas. Les deux auteurs se sont « rencontrés » dans un entretien publié par la revue de l'Association des écrivains belges de langue française, *Nos Lettres* (troisième trimestre 2025).

Interrogé par Colette sur sa « double appartenance », Giuseppe répond : « Je ne dirais pas que cette double appartenance a été difficile à assumer. J'éprouvais quelques difficultés à me situer, d'un point de vue de mon identité, en Italie ou en Belgique. Cette période d'incertitude se situait plutôt à l'adolescence. À l'âge adulte, et plus encore lorsque j'ai commencé à écrire, cela a été résolu. » Questionné sur son éventuelle « infidélité » à la mémoire du père, il tranche : « Je n'étais pas envahi par la tristesse de mon père, mais intrigué par la mélancolie qui semblait l'habiter et dont j'ai cherché à percer le mystère en écrivant ce livre. »

L'interrogatoire de Colette par Giuseppe reste à écrire... ■



Une Vie particulière
de Colette Frère
Esneux, Éditions Murmure des
Soirs,
264 pages, mars 2025



Le Don du père
de Giuseppe Santoliquido
Paris, Éditions Gallimard,
205 pages, mars 2025

Les Chroniques européennes de Renaud Denuit

Docteur en philosophie, Renaud Denuit est écrivain, éditorialiste de l'Agence Europe, collaborateur de la Revue générale, conférencier, membre du Fonds des lettres de la Fédération Wallonie-Bruxelles et conseiller honoraire de la Commission européenne. Il est membre du Comité de rédaction d'Apropos. La trilogie « Chroniques européennes » constitue un recueil d'articles publiés entre 2002 et 2023 dans la Revue générale, Agence Europe et Apropos.

Contre la médiocrité politique

Le premier tome de la trilogie contient 32 textes publiés à partir de 2002 jusqu'en mai 2019. Des acquis positifs inauguraient cette période : les premiers paiements en euros, l'entrée dans l'Union européenne de 10 nouveaux États membres, l'adoption d'un traité constitutionnel récapitulatif, lisible, démocratique ; approuvé par 18 parlements, ce traité fut rejeté lors des référendums français et néerlandais. Débuta alors une ère d'incertitudes et de dérapages. La débâcle financière mondiale (2008) affaiblit l'économie européenne. Le traité de Lisbonne (2009) fut un rafistolage. Les politiques d'austérité budgétaire et le manque de perspective nouvelle affectèrent le sentiment d'appartenance des citoyens ; le chômage frappa les jeunes. L'emballage de la dette grecque s'étala (2009-2016), faisant craindre une sortie de l'UE ; mais ce fut le peuple du Royaume-Uni qui choisit de la quitter (2016). Entretemps, la crise migratoire (2015) avait révélé l'incapacité à coordonner l'accueil de personnes en grande détresse. La préparation des élections pour le Parlement européen (2019) se fit dans un climat morose, marqué par la montée de la xénophobie, la déloyauté de certains États membres, la réalisation erratique du Brexit.

Les sursauts de l'Union

Le deuxième tome de la trilogie contient 56 textes, dont 7 publiés dans La Revue générale et 47 dans les Bulletins quotidiens de l'Agence Europe. La période abordée ici est courte (d'avril 2019 à octobre 2021), mais politiquement intense : la campagne pour les élections européennes, la désignation d'une nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, la confection de son équipe et de son programme, le Pacte vert pour atteindre la neutralité en carbone en 2050, les ravages de la pandémie et le défi des vaccinations, l'emprunt commun pour relancer l'économie européenne, les négociations et accords sur le Brexit. D'autres articles portent sur le désir d'adhésion des pays des Balkans occidentaux, la Catalogne et sa tentative

par Monique Théâtre

Rédactrice en chef

d'indépendance, le cas de Gibraltar, les accouchements interminables du gouvernement belge et de la Conférence sur l'avenir de l'Europe, le futur de l'aviation et du chemin de fer, la biodiversité en déclin, les nuisances russes et biélorusses, le scandale d'Ankara, le populisme en Slovénie, le départ d'Angela Merkel et la vitalité du couple franco-allemand.



Entre révolte et espoir

Le dernier volume évoque la période courant de novembre 2021 à décembre 2023, dominée par la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine et, de fait, contre l'Europe. La guerre et ses atrocités recensées. L'histoire de la tragédie ukrainienne racontée et ses effets collatéraux. Plus de 12 textes consacrés à ces réalités qui transformèrent 2022, officiellement Année européenne de la jeunesse, en Année européenne de la guerre et de la corruption. Toutefois, ce livre offre le suivi d'autres enjeux. Il s'ouvre par une communication sur la place de l'action culturelle dans la construction européenne. Il évoque les migrations, l'Europe des murs et barbelés, l'Espace Schengen de libre circulation, la zone euro, la droitisation des parlements, la Conférence sur l'avenir de l'Europe. Il propose des études sur la composition du Conseil européen, les rapports de l'Europe à l'argent ou encore l'économie circulaire. Il s'attaque à des questions institutionnelles majeures : faisabilité d'un référendum à l'échelle de l'Union, éclatement du leadership de celle-ci, proposition pour réduire enfin la taille de la Commission européenne, rappel du projet français, lancé dès 1930, de créer une fédération européenne. Entre révolte et espoir résume la tragédie du temps, à travers 48 textes, rédigés pour une université lyonnaise, la jeune revue Apropos, La Revue générale (6) et l'Agence Europe (40). La fin de l'ouvrage est marquée par une cinglante Lettre ouverte à Viktor Orbán et un hommage personnel à Jacques Delors.

Chroniques européennes en 3 volumes

de Renaud Denuit

Éditions L'Harmattan - juin 2025

La France vue par Philippe Petit-Laurent

Notre collègue Philippe Petit-Laurent a passé plus de 30 ans à Bruxelles, Paris et Londres pour la Commission européenne. Pendant ces années il a collaboré à de nombreux aspects de l'intégration européenne et côtoyé un grand nombre de personnalités françaises et européennes. Lorsqu'il est rentré dans son pays en 2004, il a trouvé que la France avait beaucoup changé et rarement pour le meilleur. Il s'est alors posé la question de la réalité du déclin de la France.

Surpris et attristé par ces évolutions, il a consigné ses réflexions et entrepris des recherches sur les politiques publiques, l'économie et la société. *Impressions soleil couchant* est une synthèse impressionnante sur l'affaiblissement, l'appauvrissement et même l'enlaidissement de la France dans les cinquante dernières années. Il doit être lu et interprété comme le reflet des réflexions désabusées d'un fédéraliste européen sans illusions.

Après une analyse sans concessions des politiques suivies depuis longtemps par la France, il constate que sa jeunesse a été stérilisée par de vieilles idées, celles d'une représentation du monde dépassée où la

par Philippe Loir

Ancien rédacteur en chef de « Commission en Direct ». Ancien membre du Comité de rédaction d'Apropos.

France occupe une place privilégiée que ses performances économiques ne justifient pas réellement.



Les principaux aspects du décrochage français au cours des cinq dernières décennies en termes de dynamisme économique, de prospérité, d'influence internationale, d'autonomie linguistique et de créativité culturelle sont dues aux défaillances du regard porté par les Français sur eux-mêmes et sur le reste du monde. Ce constat d'évolutions globalement négatives peut néanmoins être corrigé par l'espérance d'une renaissance, nullement certaine, dans le cadre d'une Europe unie. C'est la seule option qui vaille à moyen et long terme. ■

Impressions soleil couchant - Essai sur le déclin de la France
de Philippe Petit-Laurent
Éditions L'Harmattan - mai 2025

The Divorce of Nations, João Vale de Almeida

Our colleague, João Vale de Almeida, former Chief of Staff to President Barroso and former EU Ambassador to the US, the UN and the UK, has written a riveting account of his front-row seat in international relations over the last two decades as the world we knew fragmented, drew apart after each rupture, retreated into populist and nationalist antagonism and « sleepwalked towards an age of divorce ».

Prefaced as “a diplomat’s inside view as the Global order collapses,” João, who attended our European Club on 4 November (see page 9), ably guides us through a dramatic 25 years of crisis and breakdown in the international rules-based order, despite the EU’s efforts to uphold trans-national liberal democracy. Describing each crisis from 9/11 to the financial crash, to the war in Ukraine, he gives unique personal insight and rigorous analysis of these momentous events and the role of the EU. His style of writing is not only thoughtful and incisive, but also easy to read with some enjoyable bouts of dry humour, despite his rather dark overall message.

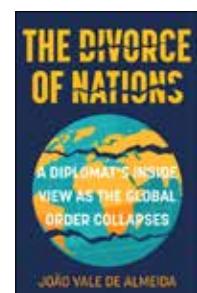
Knowing every EU Head of State during this turbulent era, he highlights, *inter alia*, the solid role of Angela Merkel, the activism of

by Alan Hick

Former director at the European Economic and Social Committee - Member of AIACE-BE Board

Tony Blair and the imaginative and challenging thoughts of Emmanuel Macron in trying to shape the future Europe amid all the chaos, disruption and resulting nationalistic populism. He also gives a perceptive account of President Putin, from his early awkward “grievances” to his descent into darkness and war. And, of course, João gives his personal take on each US President from Bill Clinton to Donald Trump.

Finally, he describes his 1000 days as the “first” EU Ambassador to the UK, renewing his old journalist acquaintance with Boris Johnson, now improbably PM for Brexit!



João’s masterful portrayal of this Divorce of Nations is a must read. The book can easily be ordered at Waterstones or Filigrannes. Readers might also wish to contact Joao directly at jvaledealmeida@gmail.com ■

Francesco Fresi se pose beaucoup de questions ...

Mon ancien chef de division Francesco Fresi, qui va bientôt avoir 97 ans, m'a posé récemment ces questions qui le préoccupent : «Quelle Union aurons-nous dans 25 ans ? Quelle Europe et quel avenir allons-nous laisser aux générations futures ?»

L'Union européenne a fait son chemin, mais elle ne correspond plus aux demandes de demain. Francesco Fresi pense, à regret, qu'elle est arrivée à la limite de ses possibilités en accueillant beaucoup trop de pays. Elle ne peut se transformer en une véritable Europe comme y avaient pensé des visionnaires comme Monnet, Schuman, Adenauer ou encore Spaak et bien d'autres. Pouvez-vous nous avoir une Europe de la défense sans les Britanniques qui n'ont toujours pas réalisé qu'ils sont une ancienne grande puissance à la retraite ? Le Brexit a été une bonne décision qui nous oblige à prendre nos responsabilités, mais en sommes-nous capables ? Les Britanniques ont des relations très privilégiées avec les États-Unis. Mettre en place une défense européenne avec eux est une évidence, mais nous ne pourrons le faire que si cela concorde aux plans américains. Là réside le principal problème.

L'Union européenne telle qu'elle existe de nos jours ne peut pas répondre aux exigences auxquelles nous faisons face, car elle est arrivée au bout de son processus de créativité. Trop d'États membres en font partie, rien que par pur intérêt national et non par la volonté

par Jacques Lecomte

Ancien chef de l'unité relations avec les délégations ACP, chef de l'unité Bureaux extérieurs et l'un des rédacteurs de l'Annexe X du statut avant d'être ambassadeur au Canada, au Mexique et à Cuba.

d'une vision européenne. Les Traités ont atteint leurs limites. Les responsabilités sont globales pour tous les pays que ce soient la France, l'Allemagne ou encore des pays comme la Belgique et même le Luxembourg, membres fondateurs de l'Union européenne. Il faut y ajouter la Pologne et regrettant l'absence de l'Espagne et de l'Italie de cette vision d'avenir. Nous sommes tous centrés sur nos intérêts à court terme et nos politiciens ne nous présentent pas une vision à long terme. Ils pensent tous aux élections nationales prochaines, plutôt qu'à une vision d'ensemble de ce que devrait être l'Europe. Or nous sommes en guerre, il ne faut pas l'oublier, et la Russie restera une menace permanente pour nous comme elle l'est, depuis Catherine II, Lénine, Staline et aujourd'hui Poutine.

Trump, que Francesco Fresi n'apprécie pas du tout, a parfois raison sur certains points, à savoir qu'il nous importe de prendre nos responsabilités, que ce soit en matière de défense ou dans d'autres domaines comme l'immigration ou les technologies du futur. Nous sommes tous racapotés sur notre petit nombril local ou national et n'avons pas le courage de voir que notre avenir est dans les mains de leaders démocratiques et non à la tête d'empires comme la Chine ou d'autres pays émergents. Que faire ? Ils n'y a pas de réponse à cette

Après avoir été dans sa jeunesse en Italie le collaborateur direct du futur Président Antonio Segni, Francesco Fresi a rejoint la CEE en décembre 1958 en tant qu'administrateur principal à la Direction des Affaires européennes. Il sera successivement chef de la division «Adhésion et Association bilatérale», époque à laquelle il a préparé et pris part aux négociations pour l'Association de la Grèce (1959-1961) et de la Turquie (1959-1963). Il participera ensuite aux négociations d'adhésion du Royaume-Uni, de l'Irlande, du Danemark et de la Norvège (1964-1972). Il sera par la suite nommé chef adjoint de la Délégation de la Commission auprès des Nations-Unies et autres organisations internationales établies à Genève. Directeur honoraire de la Commission, il effectuera

un stage de deux ans à la Direction nationale du Parti Conservateur à Londres (1975-1977) et rejoindra par après le giron des activités de la CEE à Bruxelles et Strasbourg, comme Conseiller parlementaire. Il sera membre du Comité économique et social européen (1986-1990) et du Comité consultatif pour le marché intérieur à la présidence du Conseil des ministres à Rome ainsi que directeur de la « Fondation Antonio Segni ». Il mettra fin à ses activités professionnelles en 2000. Il est aujourd'hui âgé de 96 ans.

Extraits de la préface du livre par le président Antonio Segni : «Vivre le temps présent permet d'assumer, avec dignité et sobriété, les honneurs et les charges pour préparer l'avenir. La connaissance de notre passé, récent et

lointain, représente en effet notre identité et notre propre histoire. Francesco Fresi évoque les expériences multiples qu'il a vécues personnellement et les nombreux personnages politiques italiens et européens, avec lesquels il a collaboré. Il est entré très jeune dans son administration, il a monté les échelons de sa hiérarchie et il en a suivi toutes les vicissitudes, tumultueuses aussi bien que passionnantes. La longue histoire des rapports avec le Royaume-Uni, qui a conduit au Brexit, a une rélevance particulière car l'auteur a fait partie de la Délégation qui a mené à terme les négociations d'adhésion. Enfin ma gratitude pour le message qu'il adresse aux jeunes des nouvelles générations, concernant la nécessité et l'urgence de compléter l'Union européenne par des initiatives convaincantes et crédibles. » ●

question mais elle est préoccupante. Ce qu'il est facile de constater, c'est que les mouvements d'extrême droite prolifèrent en Europe et ne sont pas au bout de leurs succès. S'ils sont contre tout au début de leur existence, vont-ils modifier leur stratégie une fois au pouvoir et voir que l'Europe est indispensable à notre survie, car les peuples sont pro-européens ? Bien que non socialiste, il faut constater avec regret que le socialisme est en perte de vitesse dans de nombreux pays et ne parvient, pas plus que les syndicats, à se renouveler et à se placer dans une vision de notre siècle en restant sur des concepts du siècle passé. Or nous avons besoin d'une opposition crédible et forte dans nos régimes démocratiques. L'Église catholique, qui était un des piliers de nos sociétés, ne représente plus grand-chose à part elle-même et ne parvient pas à se réformer.

La seule réponse est qu'il faut avoir confiance en certains hommes et femmes politiques de notre époque qui, il faut l'espérer, vont

relever ce défi immense qui est d'assurer à l'Europe continentale un futur de paix, garant de la protection de notre démocratie et de notre modèle social. Peut-être notre ancienne Première ministre, actuellement vice-présidente du Parlement européen, Madame Wilmes et d'autres leaders européens peuvent jouer un rôle crucial dans ce nouveau processus. Francesco Fresi leur lance un appel car il s'agit d'un sacré défi. ■



L'Union européenne 1950-2022
 « *Du Plan Schuman aux tourments d'aujourd'hui* »
 IlMioLibro (auto-édition),
 2023 - 288 pages
CONTACT:
 francesco.fresi@skynet.be

IN MEMORIAM

Andrée Lagae (1928-2025)



© AIACE BE

Notre ancienne collègue et amie avait commencé sa carrière au CES en 1969 et pris sa retraite en 1988. Elle a ensuite été secrétaire générale adjointe de l'AIACE Internationale de 1992 à 1994 et secrétaire générale f.f. de 1994 à 1995. Elle y a été notamment en charge de la rédaction du « Bulletin des Anciens » (ancêtre de VOX). En 1996 elle a rejoint la section Belgique où Lino Facco venait de lancer « L'Écrin » (l'actuel « Apropos ») dont elle a assuré la réalisation durant de nombreuses années. Elle est restée très longtemps une fidèle adepte des événements organisés par l'AIACE, où sa présence toujours souriante et joyeuse était très appréciée. ■



© EUROPEAN UNION

Frans De Koster (1931-2025)

Former Director-General Frans De Koster has died aged 93.

De Koster started his Commission career as Head of the Meetings Registry Division (Greffé). In 1976, he was appointed Director of the Registry. In 1979, he moved to the Directorate-General for Budget to head a newly established Directorate responsible for relations with the European Parliament and the Court of Auditors. In 1989, he became Director

for Expenditure and later Deputy Director-General for Budget. He was appointed Director-General for Personnel and Administration in early 1991, a post he held until his retirement at the end of 1996. ■

Claus-Dieter Ehlermann (1931-2025)

Former Director-General Claus-Dieter Ehlermann has passed away at the age of 93.



© EUROPEAN UNION

Claus-Dieter Ehlermann was born in Germany in 1931 and graduated from Heidelberg University in 1951. In 1961, Professor Ehlermann joined the Legal Service of the European Commission and rose to become its Director-General in 1977. In 1987, he was appointed spokesman for the Commission and Special Adviser to President Delors on institutional questions. From 1990 until his retirement in 1995, Claus-Dieter Ehlermann was Director-General of the DG for competition (DG IV). Professor Ehlermann also pursued an academic career from 1972 on, teaching Community Law in Bruges, Brussels, Hamburg, and Florence. He held the Chair of Economic Law at the European University Institute in Florence, and was Honorary Professor at the University of Hamburg. He wrote more than 200 publications mostly on competition law and policy, industrial policy, and international cooperation. He also served as a member on several academic advisory bodies, in particular with respect to law reviews. ■

**L'AIACE Belgique exprime ses plus sincères condoléances
aux familles et aux proches**

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ARNOULD Denise	1/02/23	1/10/08	7/09/25	COM
ALSDORF Rainer	10/07/36	1/08/96	31/07/25	COM
ALVAREZ CUESTA Francisco	8/06/49	1/04/13	21/07/25	COM
ANDLAUER Monique	19/09/26	1/10/91	8/04/25	COM
ANDREU Josep Ramon	21/09/64	1/05/21	12/08/25	EMEA
ARANOVITCH-SASSI Giuseppina	24/10/43	1/04/94	14/06/25	COM
AZORIN MINGUEZ Ernesto	1/04/49	1/05/14	8/07/25	COM
BABIC-KOLAR Barbara	5/05/68	1/06/24	27/02/25	TNEA
BAES Paul	5/01/33	1/11/95	16/07/25	CM
BASTIANINI Piero	14/12/40	1/01/02	24/06/25	COM
BELLINI Eugenio	3/02/47	1/01/08	16/07/25	PE
BETTE Augusto	18/06/34	1/07/99	2/08/25	CM
BIANCHI Linda	8/11/37	1/03/20	30/06/25	COM
BLAESER Ingrid	11/06/35	1/07/22	3/08/25	COM
BONI Mirto	10/10/36	1/05/97	20/09/25	COM
BOSCH Marie-Claude	5/08/47	1/01/19	20/09/25	COM
BRETECHE Jean	13/12/42	1/01/08	15/09/25	COM
BRIGNONE Rosa	6/06/56	1/01/13	20/07/25	PE
BROVELLI Silvano	20/09/28	1/10/93	28/08/25	COM
BRUNETTO Giovanna	4/11/49	1/07/08	16/08/25	COM
CALAMIA Filomena	19/12/45	1/07/23	3/08/25	COM
CALDIROLI Angelo	27/12/37	1/01/01	2/07/25	COM
CATERA Elvira	12/03/40	1/07/17	23/09/25	COM
CAUSSE D'AGRAIVES-LIBAULT Anne	23/03/36	1/05/05	17/04/22	COM
CHAMBERS Graham	31/10/49	1/11/14	17/09/25	PE
CHEBIL Heike	2/11/44	1/02/01	7/08/25	COM
CHENAL Pascal	1/11/57	1/03/18	16/07/25	PE
CLOSSET-REICHERT Helga	25/01/37	1/03/04	6/07/25	COM
COELN Francine	5/01/30	1/02/95	27/06/25	COM
COLLINELLI Antonio	17/01/32	1/04/25	13/09/25	PE
COLLOWALD Paul	24/06/23	1/07/88	8/07/25	PE
COPPOLECCIA-SOMERS Johanna	12/09/43	1/10/08	8/09/25	PE
CORDELLA Sebastiano	27/04/47	1/05/07	17/07/25	CES
COSMO Charlotte	29/01/59	1/02/24	25/06/25	COM
COURADES Dolores	21/03/27	1/05/19	14/07/25	PE
CRIVELLARI Andrea	19/03/55	1/04/20	29/06/25	PE
DALBAN-SECHERESSE Isabelle	4/01/60	1/02/25	10/07/25	COM
DAVERIO Luciana	11/11/38	1/05/24	8/07/25	COM
DE BOLLE Hermine	30/10/41	1/03/23	5/07/25	COM
DE BUCK Armand	21/01/34	1/02/99	23/08/25	COM
DE KOSTER François	6/12/31	1/01/97	17/07/25	COM
DE MULDER Betsy	2/12/54	1/05/97	27/03/25	CM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
DE PIERI Marina	15/11/30	1/03/12	23/08/25	COM
DECOUX Yvette	27/09/44	1/02/16	12/07/25	COM
DENAUX- RAVEN Marie-Therese	31/12/39	1/01/00	5/09/25	CM
DESGARDES Helena	3/04/35	1/03/23	20/08/25	COM
DOPFELD Anita	28/01/34	1/11/11	10/08/25	COM
DOYLE John	14/05/60	1/06/25	18/07/25	COM
DUARTE CABRAL DE SOUSA CARRUSCA Maria Joao	24/05/53	1/06/18	5/08/25	CDR
DUBOIS Gilbert	16/12/45	1/06/09	16/09/25	COM
EEMAN Ben	14/04/56	1/10/21	25/06/25	PE
FIOMBO Giuseppina	24/10/38	1/08/01	10/07/25	COM
FIOMBO Giuseppina	24/10/38	1/11/23	10/07/25	COM
FRANCHIMONT Marie Therese	11/03/26	1/02/12	13/09/25	COM
FRANQUET Therese	27/01/50	1/07/94	7/09/25	COM
FREDERIKSEN MORTENSEN Helle	3/08/47	1/09/00	19/07/25	CM
FRISCH Dieter	23/03/31	1/04/93	17/08/25	COM
GHIRINGHELLI Sandra	12/10/41	1/10/16	16/09/25	COM
GIELEN Pascale	29/03/59	1/04/18	20/06/25	COM
GLEIZES Denise	6/10/24	1/06/08	24/07/25	CM
GOBBO Margot	7/10/43	1/10/02	9/07/25	COM
GOMEZ PURON Angel	8/11/58	1/11/18	3/09/25	COM
GOUFAS Thalia-Helene	13/04/33	1/05/98	3/08/25	COM
GRASMANN Peter	21/03/56	1/01/23	23/06/25	COM
HANSEN Flemming	8/08/42	1/08/06	5/07/25	CM
HANSEN THOMA Adele	1/02/33	1/07/91	9/08/25	COM
HARRINGTON-MAC NAMARA Ann Marie	9/05/41	1/05/01	10/11/24	COM
HAYE Jesse	5/11/46	1/03/08	9/08/25	COM
HEINZ-HUBER Ursula	9/06/34	1/05/07	25/08/25	COM
HEMMES Jasper	8/06/56	1/07/22	25/08/25	EACI
HERNANDEZ Javier	29/11/60	1/02/21	2/09/25	EASA
HERRMANN-PAWELLEK Vera	8/06/39	1/03/89	25/06/25	COM
HOFFMANN Josef	7/02/54	1/03/21	9/07/25	PE
HOUS Arlette	1/02/36	1/09/82	25/07/25	PE
HUBERT Mary	9/03/28	1/02/10	17/08/25	COM
HUYGHEBAERT Marc	3/09/57	1/03/22	30/08/25	COM
INTROVIGNE Bertillo	25/07/35	1/02/98	2/08/25	COM
JANSSEN Jan	6/01/33	1/02/98	17/09/25	COM
JARRAH Samira	7/04/65	1/11/24	2/09/25	EFSA
JEANNEE Emile	17/07/49	1/08/16	3/08/25	COM
JEPPESEN Karin	3/02/48	1/03/09	17/08/25	PE
JOST Margot	21/05/30	1/04/86	14/07/25	CM
KALBUSCH Joseph	17/11/35	1/12/00	27/06/25	COM
KAUPPINEN Timo	27/09/43	1/10/08	17/06/25	DUB
KELLER-VAN DIEKEN Adele	25/08/28	1/05/84	22/06/25	COM
KELLY Patrick	1/04/49	1/01/11	14/09/25	COM
KIRCHGATTER Christa	28/11/37	1/12/15	25/08/25	COM
KLODT Erika Elfriede	24/02/35	1/01/20	5/07/25	COM
KOBOR Dorothea	12/02/37	1/11/90	17/05/25	COM
KOLB Heide	30/04/43	1/07/95	9/08/25	COM
KUEHNE-NIERMANN Ingeborg	6/05/41	1/07/92	19/08/25	COM

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
LACHOWICZ Leszek	5/04/50	2/07/14	25/07/25	PE
LAGAE Andrée	4/12/28	1/01/89	29/08/25	CES
LANGRIDGE-LONG Valerie	15/06/33	1/04/01	29/06/25	COM
LEFEVER-PETERSEN Elisabeth	30/12/39	1/01/91	29/06/25	COM
LEHNERT Marie-Madeleine	8/06/33	1/07/14	10/07/25	COM
LESKELÄ Jukka	10/05/50	1/03/11	22/08/23	CM
LIISBERG Frantz	9/07/54	1/08/19	19/07/25	COM
LOMMEL Andre	29/07/54	1/05/17	20/08/25	PE
LOREDAN Mariantonia	7/12/36	1/01/02	4/08/25	COM
LUBJAN Christel	6/04/46	1/04/81	12/05/25	COM
LUNDAHL Maria	30/05/58	1/06/23	25/06/25	COM
LUPESCU Florin	24/01/57	1/02/22	8/08/25	COM
MAENE Rik	8/03/45	1/04/04	1/08/25	CDR
MAGI Eleonora	7/11/27	1/03/05	11/08/25	PE
MAKARCZYK Jerzy	24/07/38	1/11/12	30/07/25	CJ
MARTINS Antonio Carlos	23/08/55	1/07/17	28/08/25	EEAS
MASSARDIER Faustin	23/12/29	1/01/95	2/09/25	COM
MEHL Genevieve	8/04/39	1/06/99	26/08/25	COM
MENZAGHI Carla	30/08/37	1/07/89	8/08/25	COM
MERSCH Emmanuel	16/01/51	1/02/12	17/07/25	COM
MERZ Martin	15/11/30	1/08/93	16/08/25	COM
MIDGLEY Peter	18/09/50	1/03/08	21/08/25	COM
MILLAR Helen	13/06/27	1/09/16	27/07/25	PE
MORINI Romano	21/10/38	1/09/99	12/09/25	COM
MOUNTAIN Ann	19/06/70	1/05/16	30/08/25	PE
MOURA MOREIRA Diogo	1/09/53	1/10/18	29/08/25	PE
MÜLLER Rolf-Jochen	5/03/52	1/03/13	25/07/25	CM
NAMECHE Florent	26/12/38	1/02/17	18/08/25	COM
NELIGAN David	14/07/35	1/08/00	18/08/25	CM
O'FEARCHAIN Eamonn	11/02/33	1/03/98	25/06/25	CC
OFFERMANN Klaus	2/04/39	1/05/04	13/09/25	PE
OLDEMAN Rudolf	18/06/36	1/07/01	15/08/25	CM
OLSEN Bente	5/01/46	1/07/06	16/07/25	COM
PALEO LABAEN Orlando	11/11/48	1/12/13	15/07/25	COM
PALEOKRASSAS Athanassia	5/08/35	1/11/21	2/07/25	COM
PARENT Alfred	17/01/44	1/02/92	31/08/25	CM
PEROSA Marco	24/09/43	1/10/03	4/08/25	CM
PETIT Philippe	15/09/60	1/11/22	22/09/25	COM
PICCO Costantino	27/04/39	1/12/14	23/06/25	COM
PIETRA Romano	4/04/35	1/05/00	5/07/25	COM
PINOT RATEAU Catherine	17/10/39	1/10/17	3/07/25	COM
PLEINEVAUX Claude	18/03/35	1/11/98	23/08/25	COM
POLE Leonard	6/12/47	1/01/13	16/09/25	CM
POURBAIX Bernard	16/09/46	1/06/07	20/08/25	CM
PRICE Arnold	17/06/34	1/07/99	31/08/25	COM
REEFF Paul	3/02/39	1/03/04	21/09/25	COM
RISFELDT Gert	5/10/47	1/07/94	25/08/25	CM
RITTO Luis	9/11/44	1/12/09	26/08/25	COM
RIZZI Lilia	23/09/28	1/05/97	3/08/25	COM

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION
ROBBE Henricus	29/04/40	1/09/04	28/08/25	PE
RODERICH Robert	9/07/42	1/06/12	23/04/25	PE
RORA Marion	16/07/29	1/05/14	25/07/25	COM
ROULET Philippe	12/05/51	1/04/15	1/08/25	COM
SAMBET Hedwig	3/09/33	1/08/96	28/10/24	CM
SARMET Marcel	12/09/34	1/10/89	12/08/25	COM
SCAGNOL Iginio	28/07/42	1/08/07	5/06/25	CM
SCHAFF Francis	27/02/57	1/01/18	4/07/25	CJ
SCHIAVONE Ruggiero	4/06/30	1/07/95	18/09/25	COM
SCHIRATTI Giampiero	16/03/28	1/04/93	7/07/25	COM
SCHIRINZI Antonio	9/07/37	1/08/02	24/08/25	CM
SCHMITT Patrick	17/02/60	1/03/25	17/07/25	PE
SCHNEIDER-ROBLIQUE Annik	12/10/36	1/12/94	18/07/25	COM
SENEZ Dorothy	10/11/51	1/07/13	3/09/25	COM
SION Jean-Luc	26/01/59	1/11/19	3/08/25	COM
SPETH Rolf	24/03/40	1/08/93	15/09/25	COM
SZEMEREY John	15/08/40	1/09/05	1/09/25	COM
TAYLOR Ruth	21/06/26	1/03/01	30/07/25	COM
TEBALDI Antonio	7/02/31	1/04/93	29/07/25	COM
TERLIZZI Giuseppe	11/10/43	1/05/96	11/07/25	COM
TESTI-KLEIN Sonja	8/08/37	1/04/03	21/08/25	PE
TEXIER Yannick	24/10/54	1/01/15	29/06/25	EMSA
VAN BUNDEREN Desiree	6/09/56	1/02/13	28/07/25	COM
VAN DER POL Anna	20/04/38	1/02/01	22/07/25	CM
VAN DER POLL Christiaan	22/12/36	1/01/98	25/08/25	COM
VAN MAELE Paul	27/10/49	1/12/08	22/07/25	COM
VAN NEER Marion	26/07/42	1/11/04	1/08/25	COM
VAN OVERBERGH Francine	18/02/33	1/06/24	16/08/25	COM
VAN ROSSUM-VAN HEERBEEK Helena	12/08/44	1/03/08	31/08/25	COM
VAN SINTRYEN Monique	28/12/36	1/01/97	15/09/25	COM
VANBENEDEN Marthe	4/05/45	1/06/04	18/08/25	COM
VANDEN BLOOCK Jean	25/07/35	1/08/00	5/08/25	COM
VANDERGEETEN Anne-Marie	25/11/39	1/01/13	6/09/25	COM
VATTUONE-NIJPELS Ingeborg	15/03/38	1/04/03	20/07/25	COM
VENTI Paolo	10/08/43	1/03/04	11/09/25	CM
VERBRUGGEN Willy	16/10/29	1/11/94	11/08/25	CM
VERREYDT Suzanne	25/09/45	1/01/24	29/06/25	COM
VICARI Santo	25/04/49	1/11/03	30/06/25	COM
VILAIN Therese	28/08/28	1/05/91	9/09/25	COM
VILLANUEVA Aileen	8/04/54	1/05/17	3/07/25	COM
WEYER Albertine	23/06/38	1/06/95	2/03/25	PE
WILDMANN Klaus	16/04/35	1/05/00	18/08/25	COM
WOLFCARIUS Pascale	31/03/56	1/08/16	2/07/25	COM
WOLTZ Denise	21/06/33	1/07/94	11/06/25	PE
ZABEL Caroline E.	4/12/53	1/03/14	22/06/25	CM
ZADAKOVA Miriam	4/06/58	1/07/23	13/08/25	EEAS
ZIJLMANS-RAVEN Alberdina Anna	24/05/30	1/02/07	31/08/25	COM
ZOCCHI Emma	17/05/31	1/01/95	2/09/25	COM



Meilleurs voeux pour 2026